

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU JEUDI 19 DÉCEMBRE 2019

COMPTE RENDU

Le jeudi 19 décembre 2019 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 13 décembre 2019, assorti de l'ordre du jour et des notes explicatives de synthèse, conformément aux articles L.2121-10 à L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Eric AMMEUX, M. Jacques AMMOURA, M. Bruno ARISTON, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Raymond AYALA, M. Franck BAILLY, M. Victor BARBOSA, M. François BARONNET, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, Mme Nathalie BELAMY, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Marcel BENCIVENGO, M. Vincent BENNEZON, Mme Claudine BERNIER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, M. Bertrand BOILLY, M. Denis BOUDVILLE, M. Jacques BOURGOGNE, Mme Amélie BRABANT, M. Thierry BRIANCON, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Luc BZDAK, M. Louis-Michel CAQUOT, M. Francky CARON, M. Philippe CAUSSE, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. Daniel CHARTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, M. Jacky CHOPIN, Mme Nicole CHOVEL, M. Patrice CHRETIEN, M. Jean-Claude CLADEL, M. Bruno COCHEME, M. Laurent COLAS, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, Mme Catherine COUTANT, M. Patrick DAHLEM, M. Alain DE CEULENEER, M. Dominique DECAUDIN, M. Frédéric DECHAMPS, M. Guy DELONG, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Jean-Pierre DESPLANQUES, M. René DESSAINT, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Yves DETRAIGNE, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, M. Claude DOREAU, Mme Touria DOUAH, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Thomas DUBOIS, M. Wily DUBOS, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Patricia DURIN, Mme Fatima EL HAOUSSINE, M. Jean-Louis FARARD, M. Richard FERNANDEZ, Mme Nadine FERON, M. Guy FLAMAND, M. Jean-Pierre FORTUNE, Mme Isabelle FOURQUET, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANQUE, Mme Christine FRANZIN, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Stéphane GOMBAUD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Jacques GRAGÉ, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Franck GUREGHIAN, M. Michel HANNOTIN, M. Serge HIET, M. Alain HIRAUT, M. Didier HOUDELET, M. André HUBERT, M. Michel HUTASSE, M. Franck JACQUET, Mme Jeanne JACQUET, Mme Martine JOLLY, M. Stéphane JOLY, M. Eric KARIGER, M. Yannick KERHARO, M. Pascal LABELLE, Mme Maryse LADIESSE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, M. Christian LAPOINTE, Mme Michelle LARRERE, M. Christian LASSALLE, M. Cédric LATTUADA, M. Guy LECOMTE, M. Thierry LECONTE, M. Eric LEGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Jean-Paul LEMOINE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LEQUART, Mme Maryse LEQUEUX, M. Jean-Yves LEROY, M. Alain LESCOUET, M. Jean LETISSIER, Mme Jocelyne LHOTEL, M. Pierre LHOTTE, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, Mme Catherine MALAISE, Mme Nathalie MALMBERG, M. Eric MALTOT, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Frédéric MASSONOT, Monsieur Jean-Claude MAUDUIT, M. Tarik MAZOUJ, M. Philippe MERIAUX, M. Guillaume MICHAUX, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Anne MOYAT, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, Mme Karine NICAISE-DUFLOT, M. Franck NOEL, Mme Claudine NORMAND, M. Roger PARIS, Mme Annie PERRARD, M. Michel PETERMANN, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Francis PINON, M. Jean-Pierre PINON, M. Claude PIQUARD, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, M. Jean-Pierre RONSEAU, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, Mme Monique ROUSSEL, M. Jean-Marc ROZE, M. Nicolas RULLAND, M. Christophe SACRE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Philippe SALMON, M. Antoine SANCHEZ, M. Alphonse SCHWEIN, M. André SECONDE, M. Michel SICRE, M. Patrick SIMON, Mme Marie-Thérèse SIMONET, M. Philippe SOTER, M. Michel SUPPLY, M. Albain TCHIGNOUMBA, M. André TETENOIRE, Mme Marie THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Christian TREMLET, M. Gérard TROCMEZ, M. Alexandre TUNC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Eric VERDEBOUT, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Claude VIGNON, Mme Nathalie VITU, M. Alain WANSCHOOR, M. Gilles WERQUIN

Secrétaire :

Stéphane LANG

Vice Secrétaire :

Laurence DEPLAINE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide :

CC-2019-329 : Procès-verbal du Conseil Communautaire du 18 novembre 2019
Approbation

d'adopter le procès-verbal de la séance du 18 novembre 2019.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVET, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Frédéric DECHAMPS, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Alphonse SCHWEIN, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Daniel VAQUETTE, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Kim DUNTZE par Raphaël BLANCHARD, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDÉ, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAULT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAISÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Nicolas MARANDON par Eric QUENARD, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY, Philippe SOTER par Jean-Pierre GRISOUARD

Votes : Pour : 162, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : M. Dominique BESSON, M. Raphaël BLANCHARD, M. David CHATILLON, M. Benjamin DEVELEY, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Patrick SIMON

CC-2019-330 : Remise en état de la ligne ferroviaire Reims - Fismes
Voëu

de donner suite au vœu en faveur du respect de l'engagement de l'Etat pour la remise en état de la ligne ferroviaire Reims - Fismes.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVET, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Frédéric DECHAMPS, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Alphonse SCHWEIN, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDÉ, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAULT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAISÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Nicolas MARANDON par Eric QUENARD, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY, Philippe SOTER par Jean-Pierre GRISOUARD

Votes : Pour : 165, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Raymond AYALA, David CHATILLON, Benjamin DEVELEY, Kim DUNTZE

CC-2019-331 : Budgets primitifs 2020

de recourir, comme modalités d'adoption des budgets primitifs, à un vote par chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement, sans vote formel sur chacun des chapitres, d'adopter les budgets primitifs 2020 et leurs annexes ci-après :

- Budget principal,

- Budgets annexes des Ordures ménagères, des Transports publics de personnes, de l'Eau potable, de l'Assainissement, du Service public d'assainissement non collectif, du Camping de Val-de-Vesle, du Phare de Verzenay, de la MARPA de Pargny-lès-Reims, du Pôle multiservices de Ville en Tardenois, du Développement économique - bail commercial de Muizon, de la Zone artisanale de Poilly, de la ZAC de Bezannes, du Parc d'activités de la Malle, du Parc d'activités de la Husselle, de la Zone d'activités du Val des Bois, des Zones d'activités économiques de Pontfaverger-Moronvilliers, de l'Archéologie et de la Boucle locale des télécommunications (aménagement numérique),

de reprendre totalement sur le budget de la zone artisanale de Poilly la provision pour risque d'un montant de 6 695,43 € en recettes de fonctionnement sur l'article 7815 (chapitre 042) et en dépenses d'investissement sur l'article 15182 (chapitre 040),

d'autoriser, conformément à l'article L.2224-2 du CGCT, le versement d'une subvention d'équilibre du budget principal au budget annexe des transports publics de personnes pour un montant prévisionnel de 16 686 335 € correspondant au montant inscrit au budget primitif,

d'autoriser le versement d'une subvention d'équilibre du budget principal au budget annexe du Phare de Verzenay pour un montant prévisionnel de 201 140 € correspondant au montant inscrit au budget primitif,

de fixer les montants prévisionnels des remboursements de mises à disposition des services pour l'année 2020 à :

- 23 311 151 € pour les services de la Communauté urbaine au profit de la Ville de Reims,

- 3 361 807 € pour les services de la Ville de Reims au profit de la Communauté urbaine,

de fixer les montants prévisionnels des flux comptables inter budgets pour 2020,

de reconduire les dispositions de sa délibération n° CC-2017-32 du 19 janvier 2017 relative aux emplois ouvrant droit à l'attribution d'un logement de fonction,

de reconduire la participation financière de l'employeur aux repas pris par les agents communautaires au restaurant municipal de la Ville de Reims,

de reconduire les dispositions de sa délibération n° CC-2017-33 du 19 janvier 2017 relative à l'attribution des véhicules de fonction.

Étaient excusé(s) : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVEL, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDÉ, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAUT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAISÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY, Philippe SOTER par Jean-Pierre GRISOUARD

Votes : Pour : 158, Contre : 0, Abstention : 11, NPPV : Martine JOLLY, Alexandre TUNC

CC-2019-332 : Autorisations de programme

de procéder à l'ouverture des autorisations de programme,
de procéder à la révision du montant des autorisations de programme et de leur dénomination,
de procéder à la clôture des autorisations de programme, du fait de la finalisation des opérations concernées,

d'adopter l'ensemble des dépenses réelles d'équipement (chapitres 20, 204, 21 et 23) du budget principal (hors échanges fonciers et avances forfaitaires) et des budgets annexes de l'eau potable, de l'assainissement, des transports, des ordures ménagères, de l'archéologie, de la boucle locale de télécommunications, du camping de Val-de-Vesle, du Phare de Verzenay, de la MARPA de Pargny-les-Reims, du pôle multi-services de Ville-en-Tardenois, du bail commercial de Muizon et de la zone artisanale de Poilly, sous la forme d'autorisations de programme et de CP.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVET, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDÉ, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAUT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAISÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY, Philippe SOTER par Jean-Pierre GRISOUARD

Votes : Pour : 155, Contre : 0, Abstention : 11, NPPV : Thierry BRIANÇON, Colette MACQUART, Jean-Pierre RONSEAU, Jean-Marc ROZE, Philippe SALMON

CC-2019-333 : Durées d'amortissement **Modification**

de fixer pour les immobilisations acquises ou issues de transferts de travaux à compter du 1^{er} janvier 2019, les règles suivantes :

- les durées d'amortissement des immobilisations sont précisées par catégorie de biens,
- le seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations sont considérées de faible valeur est fixée à 500 €, amortissable sur un an, conformément aux dispositions de la M14,
- la sortie de l'actif des biens de faible valeur est effectuée annuellement, conformément aux dispositions de l'instruction M14, sur la base d'un état produit par l'ordonnateur et transmis au Comptable du Trésor Public,
- d'amortir les biens issus de structures intercommunales, syndicats fusionnés et de transferts de compétences, sur la durée résiduelle de leur plan d'amortissement initial et dans la limite des durées fixées pour la collectivité par catégorie de biens.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVET, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre

DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDE, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAISÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY, Philippe SOTER par Jean-Pierre GRISOUARD

Votes : Pour : 161, Contre : 0, Abstention : 2, NPPV : Thierry BRIANÇON, Daniel CHARTIER, Conrad CHER, Fatima EL HAOUSSINE, Martine JOLLY, Colette MACQUART, Pierre REANT, Germain RENARD

CC-2019-334 : Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées
Attributions de compensation définitives 2019
Attributions de compensation provisoires 2020

de prendre acte de l'adoption du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées issu de la réunion du 10 septembre 2019,
de fixer les attributions de compensation définitives de l'année 2019 et les attributions de compensation provisoires de l'année 2020 des communes membres de la Communauté urbaine du Grand Reims de la manière suivante :

COMMUNE	Montant des Attributions de compensation définitives 2019 - en €	Montant des Attributions de compensation provisoires 2020 - en €
ANTHENAY	-11 318	-11 318
AOUGNY	101	101
ARCIS-LE-PONSART	-74 606	-74 606
AUBERIVE	-48 084	-48 084
AUBILLY	-13 415	-13 415
AUMENANCOURT	-205 177	-205 177
BASLIEUX-LES-FISMES	-78 871	-78 871
BAZANCOURT	617 467	617 467
BEAUMONT-SUR-VESLE	-105 149	-105 149
BEINE-NAUROY	-126 428	-126 428
BERMERICOURT	-32 962	-32 962
BERRU	-19 496	-19 496
BETHENIVILLE	-134 663	-134 663
BETHENY	130 415	130 415
BEZANNES	181 192	181 192
BILLY-LE-GRAND	-20 107	-20 107
BLIGNY	-20 881	-20 881
BOUILLY	-42 777	-42 777
BOULEUSE	-11 370	-11 370
BOULT-SUR-SUIPPE	-254 599	-254 599
BOURGOGNE-FRESNE	-155 806	-155 806
BOUVANCOURT	-68 807	-68 807
BRANSCOURT	-56 965	-56 965
BREUIL-SUR-VESLE	-60 921	-60 921
BRIMONT	-84 385	-84 385
BROUILLET	-15 618	-15 618
CAUREL	10 404	10 404

CAUROY-LES-HERMONVILLE	-62 646	-62 646
CERNAY-LES-REIMS	243 178	243 178
CHALONS-SUR-VESLE	-24 233	-24 233
CHAMBRECY	-29 586	-29 586
CHAMERY	-73 824	-73 824
CHAMPFLEURY	127 836	127 836
CHAMPIGNY	102 735	102 735
CHAUMUZY	-47 433	-47 433
CHENAY	-33 647	-33 647
CHIGNY-LES-ROSES	-108 967	-108 967
CORMICY	-267 146	-267 146
CORMONTREUIL	1 189 165	1 189 165
COULOMMES-LA-MONTAGNE	-61 333	-61 333
COURCELLES-SAPICOURT	-73 363	-73 363
COURCY	-133 538	-133 538
COURLANDON	-45 481	-45 481
COURMAS	-39 939	-39 939
COURTAGNON	-22 139	-22 139
COURVILLE	-98 615	-98 615
CRUGNY	-138 167	-138 167
CUISLES	-20 807	-20 807
DONTRIEN	-40 313	-40 313
ECUEIL	-89 183	-89 183
EPOYE	-76 655	-76 655
FAVEROLLES-ET-COEMY	-90 377	-90 377
FISMES	-997 849	-997 849
GERMIGNY	-40 324	-40 324
GUEUX	42 917	42 917
HERMONVILLE	-316 577	-316 577
HEUTREGIVILLE	-80 502	-80 502
HOURGES	-21 988	-21 988
ISLES-SUR-SUIPPE	1 956	1 956
JANVRY	-22 329	-22 329
JONCHERY-SUR-VESLE	-478 204	-478 204
JONQUERY	-22 339	-22 339
JOUY-LES-REIMS	-52 455	-52 455
LAGERY	-21 908	-21 908
LAVANNES	-4 122	-4 122
LES MESNEUX	-113 760	-113 760
LES PETITES LOGES	59 052	59 052
LHERY	11 267	11 267
LOIVRE	-233 865	-233 865
LUDES	-120 250	-120 250
MAGNEUX	-47 811	-47 811
MAILLY-CHAMPAGNE	-158 244	-158 244
MARFAUX	-16 833	-16 833
MERFY	-164 501	-164 501

MERY-PREMECY	-5 745	-5 745
MONTBRE	-42 057	-42 057
MONTIGNY-SUR-VESLE	-105 114	-105 114
MONT-SUR-COURVILLE	-33 126	-33 126
MUIZON	48 511	48 511
NOGENT-L'ABBESSE	-72 434	-72 434
OLIZY	-24 245	-24 245
ORMES	322 759	322 759
PARGNY-LES-REIMS	-90 761	-90 761
PEVY	-65 380	-65 380
POILLY	10 794	10 794
POMACLE	87 603	87 603
PONTFAVERGER-MORONVILLIERS	-291 856	-291 856
POUILLON	-99 053	-99 053
POURCY	-32 160	-32 160
PROSNES	-80 916	-80 916
PROUILLY	-131 285	-131 285
PRUNAY	82 623	82 623
PUISIEULX	-14 256	-14 256
REIMS	22 927 140	22 927 140
RILLY-LA-MONTAGNE	-139 845	-139 845
ROMAIN	-61 071	-61 071
ROMIGNY	-14 528	-14 528
ROSNAY	-60 387	-60 387
SACY	-91 208	-91 208
SAINT-BRICE-COURCELLES	2 473 435	2 473 435
SAINT-ETIENNE-SUR-SUIPPE	-58 122	-58 122
SAINT-EUPHRAISE-ET-CLAIRIZET	-44 595	-44 595
SAINT-GILLES	-50 912	-50 912
SAINT-HILAIRE-LE-PETIT	-34 525	-34 525
SAINT-LEONARD	52 681	52 681
SAINT-MARTIN-L'HEUREUX	-17 526	-17 526
SAINT-MASMES	-89 512	-89 512
SAINT-SOUPLET-SUR-PY	-29 187	-29 187
SAINT-THIERRY	-121 658	-121 658
SARCY	-36 140	-36 140
SAVIGNY-SUR-ARDRES	-41 379	-41 379
SELLES	-54 064	-54 064
SEPT-SAULX	-73 607	-73 607
SERMIERS	-133 525	-133 525
SERZY-ET-PRIN	-41 257	-41 257
SILLERY	335 611	335 611
TAISSY	274 697	274 697
THIL	-61 345	-61 345
THILLOIS	-109 116	-109 116
TINQUEUX	40 172	40 172
TRAMERY	-6 005	-6 005

TREPAIL	-103 224	-103 224
TRESLON	-44 075	-44 075
TRIGNY	-73 945	-73 945
TROIS-PUITS	-10 049	-10 049
UNCHAIR	-39 908	-39 908
VAL-DE-VESLE	184 404	184 404
VANDEUIL	-42 732	-42 732
VAUDEMANGE	-45 786	-45 786
VAUDESINCOURT	-26 879	-26 879
VENTELAY	-50 407	-50 407
VERZENAY	-168 383	-168 383
VERZY	-187 974	-187 974
VILLE-DOMMANGE	-57 300	-57 300
VILLE-EN-SELVE	-55 066	-55 066
VILLE-EN-TARDENOIS	-123 461	-123 461
VILLERS-ALLERAND	-108 721	-108 721
VILLERS-AUX-NOEUDS	-17 979	-17 979
VILLERS-FRANQUEUX	-59 479	-59 479
VILLERS-MARMERY	-97 592	-97 592
VRIGNY	-7 897	-7 897
WARMERIVILLE	-432 018	-432 018
WITRY-LES-REIMS	-498 416	-498 416

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVEL, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDÉ, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAULT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAISÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY, Philippe SOTER par Jean-Pierre GRISOUARD

Votes : Pour : 164, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Raymond AYALA, Thierry BRIANÇON, Michel HUTASSE, Christian LAPOINTE, Antoine LEMAIRE, Pascal LORIN, Colette MACQUART

CC-2019-335 : Admission en non valeur

d'admettre en non-valeur les créances irrécouvrables dont les montants s'élèvent à 47 854,24 € TTC pour le budget principal, 90 978,05 € HT pour le budget eau, 108 690,16 € HT pour le budget assainissement, 3 600 € TTC pour le budget transport, 2 203,92 € TTC pour le budget ordures ménagères et 3 209,53 € TTC pour le budget ZA Poilly.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVEL, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques

GRAGÉ, Patricia GRAIN, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDÉ, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAULT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAISIÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY, Philippe SOTER par Jean-Pierre GRISOUARD

Votes : Pour : 166, Contre : 0, Abstention : 3, NPPV : Raymond AYALA, Raphaël BLANCHARD

CC-2019-336 : Créances éteintes

d'admettre en créances éteintes les montants de 2 250 € TTC pour le budget principal, 26 137,24 € HT pour le budget eau, et 33 870,91 € HT pour le budget assainissement.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVET, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDÉ, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAULT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAISIÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY, Philippe SOTER par Jean-Pierre GRISOUARD

Votes : Pour : 166, Contre : 0, Abstention : 3, NPPV : Raymond AYALA, Raphaël BLANCHARD

CC-2019-337 : Tarifs 2020 des services publics

de fixer, pour l'année 2020, les tarifs des services publics.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVET, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDÉ, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAULT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET

par Vincent VERSTRAETE, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAISE par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY, Philippe SOTER par Jean-Pierre GRISOUARD

Votes : Pour : 166, Contre : 0, Abstention : 2, NPPV : Raymond AYALA, Evelyne BRUSCHI, Luc BZDAK

CC-2019-338 : Attribution de subventions

d'attribuer les subventions permettant d'assurer le fonctionnement et les actions des structures désignées en annexe.

Les subventions seront versées en une seule fois sauf autres dispositions figurant dans les différentes notifications de subventions.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVET, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDÉ, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAUT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAISE par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY, Philippe SOTER par Jean-Pierre GRISOUARD

Votes : Pour : 165, Contre : 0, Abstention : 3, NPPV : M. Thierry BRIANÇON, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Gilles WERQUIN / Amicale des Sapeurs Pompiers Volontaires de Champagne Vesle : M. Yannick KERHARO, Mme Annie PERRARD / Collège de Rilly-la-Montagne : M. Wily DUBOS, Mme Maryse LEQUEUX / Collège de Verzy : M. Guy FLAMAND, M. Gilles DESSOYE / Association le Goutatou : Mme Sylvie PORET

CC-2019-339 : Territoires du Grand Reims Stratégie de mobilité

d'approuver la stratégie de mobilité dans les territoires et de mettre en œuvre son plan d'actions.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVET, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDÉ, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAUT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAISE par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie

PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY, Philippe SOTER par Jean-Pierre GRISOUARD

Votes : Pour : 162, Contre : 0, Abstention : 4, NPPV : Raymond AYALA, Michel HUTASSE, Pierre REANT, Germain RENARD, Jean-Pierre RONSEAUX

CC-2019-340 : Plan de Déplacements Urbains du Grand Reims

Révision

Engagement du processus

d'engager le processus de révision du Plan de Déplacements Urbains approuvé le 12 décembre 2016, ainsi que de procéder à l'évaluation environnementale s'y attachant.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVET, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDÉ, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAUT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAISÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY, Philippe SOTER par Jean-Pierre GRISOUARD

Votes : Pour : 168, Contre : 0, Abstention : 1, NPPV : Denis BOUDVILLE, Thierry BRIANÇON

CC-2019-341 : Commune de Reims

Reconstruction du pont de Witry

Convention de financement des prestations d'études SNCF en phase projet

d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention avec la SNCF relative au financement des études projet portant sur les travaux connexes ferroviaires et de financement des prestations de visa des études projet portant sur les travaux principaux de démolition et de reconstruction du pont route de Witry à Reims.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVET, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDÉ, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAUT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAISÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY, Philippe SOTER par Jean-Pierre GRISOUARD

Votes : Pour : 169, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Martine JOLLY, Nathalie MIRAVETE

CC-2019-342 : Bornes de recharges pour véhicules électriques
Convention de gestion avec le SIEM

d'approuver la convention de gestion avec le SIEM relative à la fourniture, la pose, la maintenance et l'exploitation de bornes de recharge pour véhicules électriques et d'autoriser Madame la Présidente à la signer.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVET, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDE, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAULT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAISE par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY, Philippe SOTER par Jean-Pierre GRISOUARD

Votes : Pour : 169, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Jean-Louis FARARD, Yannick KERHARO

CC-2019-343 : Délégation des aides à la pierre
Avenants de prorogation

d'autoriser Madame la Présidente à signer :

- les avenants n° 2019-3 à la convention de délégation de compétence pour l'attribution des aides publiques à la pierre signée avec d'une part, l'Etat pour le parc de logements sociaux et d'autre part, l'Anah pour le parc de logements privés,
- l'avenant n° 2 à la convention de mise à disposition des services de l'Etat pour l'exercice de la compétence en matière d'attribution des aides publiques au logement, avec l'Etat, en vue de prolonger le délai jusqu'au 31 décembre 2020.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVET, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDE, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAULT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAISE par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY, Philippe SOTER par Jean-Pierre GRISOUARD

Votes : Pour : 165, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Raymond AYALA, Raphaël BLANCHARD, Evelyne BRUSCHI, Pascal LABELLE, Jean-Pierre PINON, Jean-Marie VIEVILLE

CC-2019-344 : Convention d'Utilité Sociale du Foyer Rémois

de prendre acte de la proposition de Convention d'Utilité Sociale du Foyer Rémois, sous réserve de la réalisation d'une concertation avec les maires concernés sur les plans de mise en vente de leur patrimoine HLM, d'exiger la réhabilitation avant cession des logements avec des étiquettes énergétiques F ou G, et dans le respect des objectifs du Programme Local de l'Habitat du Grand Reims 2019-2024 et de la Convention Intercommunale d'Attribution du Grand Reims 2019-2024, d'autoriser Madame la Présidente à signer la Convention d'Utilité Sociale 2019-2025 du Foyer Rémois.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVET, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDÉ, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAUT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAISÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY, Philippe SOTER par Jean-Pierre GRISOUARD

Votes : Pour : 167, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Thierry BRIANÇON, David CHATILLON, Michel HUTASSE, Nathalie MIRAVETE

CC-2019-345 : Convention d'Utilité Sociale de Plurial Novilia

de prendre acte de la proposition de Convention d'Utilité Sociale de Plurial Novilia, sous réserve de la réalisation d'une concertation avec les maires concernés sur les plans de mise en vente de leur patrimoine HLM, et dans le respect des objectifs du Plan Local de l'Habitat du Grand Reims 2019-2024 et de la Convention Intercommunale d'Attribution du Grand Reims 2019-2024, d'autoriser Madame la Présidente à signer la Convention d'Utilité Sociale 2019-2025 de Plurial Novilia.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVET, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDÉ, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAUT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAISÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck

NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY, Philippe SOTER par Jean-Pierre GRISOUARD

Votes : Pour : 167, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Thierry BRIANÇON, David CHATILLON, Michel HUTASSE, Nathalie MIRAVETE

CC-2019-346 : Convention d'Utilité Sociale
ICF habitat Nord-Est

de prendre acte de la proposition de Convention d'Utilité Sociale d'ICF Habitat Nord-Est, sous réserve de la réalisation d'une concertation avec le Maire de Reims sur le plan de mise en vente de leur patrimoine HLM, et dans le respect des objectifs du Programme Local de l'Habitat du Grand Reims 2019-2024 et de la Convention Intercommunale d'Attribution du Grand Reims 2019-2024,

d'autoriser Madame la Présidente à signer la Convention d'Utilité Sociale 2019-2025 avec ICF Habitat Nord-Est.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVET, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDÉ, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAUT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAISÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY, Philippe SOTER par Jean-Pierre GRISOUARD

Votes : Pour : 167, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Thierry BRIANÇON, David CHATILLON, Michel HUTASSE, Nathalie MIRAVETE

CC-2019-347 : Convention d'Utilité Sociale
Espace Habitat

de prendre acte de la proposition de Convention d'Utilité Sociale d'Espace Habitat, sous réserve de la réalisation d'une concertation, le cas échéant, avec les maires concernés, sur le plan de mise en vente de leur patrimoine HLM, et dans le respect des objectifs du Programme Local de l'Habitat du Grand Reims 2019-2024 et de la Convention Intercommunale d'Attribution du Grand Reims 2019-2024,

d'autoriser Madame la Présidente à signer la Convention d'Utilité Sociale 2019-2025 d'Espace Habitat.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVET, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre

DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDÉ, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAISÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY, Philippe SOTER par Jean-Pierre GRISOUARD

Votes : Pour : 167, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Thierry BRIANÇON, David CHATILLON, Michel HUTASSE, Nathalie MIRAVETE

CC-2019-348 : Association pour l'Enseignement et la Formation Trajectoire Insertion
Convention cadre 2017-2019
Avenant 1

d'approuver et d'autoriser Madame la Présidente à signer l'avenant n°1 prorogeant d'une année la convention cadre 2017-2019 avec l'Association pour l'Enseignement et la Formation – Trajectoire Insertion.

Étaient excusé(s) : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVET, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDÉ, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAISÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY, Philippe SOTER par Jean-Pierre GRISOUARD

Votes : Pour : 163, Contre : 0, Abstention : 2, NPPV : Valérie CHAUMET, Michel HUTASSE, Eric MALTOT, Jean-Claude MAUDUIT, Nathalie MIRAVETE, Pierre REANT

CC-2019-349 : Commune de Val de Vesle
Extension de l'école et construction d'une cantine et d'une garderie
périscolaires
Composition du jury de concours
Détermination des indemnités des candidats

de prendre acte du lancement du concours de maîtrise d'œuvre relatif à l'extension de l'école et la construction d'une cantine et d'une garderie périscolaires à Val de Vesle,
de prendre acte du nombre d'équipes autorisées à participer au concours d'architecture, fixé à 3,
de fixer l'indemnisation des candidats retenus pour participer au concours d'architecture et d'ingénierie, à 7 888 €/HT soit 9 465 €/TTC par candidat ayant rendu une proposition,
de constituer le jury appelé à donner un avis sur la sélection des candidats admis à présenter un projet, puis sur le classement final de ces derniers,
d'autoriser le versement des indemnités de déplacement prévues pour les personnes expertes extérieures, fixées à 500 €/HT soit 600 €/TTC par réunion.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVET, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX,

Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDE, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAUT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAISE par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY, Philippe SOTER par Jean-Pierre GRISOUARD

Votes : Pour : 168, Contre : 0, Abstention : 1, NPPV : Régis FRANCQUE, Jean-Claude MAUDUIT

CC-2019-350 : Commune de Cernay-les-Reims
Participation aux frais de fonctionnement de la crèche
Convention

d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention relative à la participation de la Communauté urbaine du Grand Reims aux frais de fonctionnement de la crèche de Cernay-lès-Reims.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVEL, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDE, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAUT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAISE par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY, Philippe SOTER par Jean-Pierre GRISOUARD

Votes : Pour : 170, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Cécile CONREAU

CC-2019-351 : Commune de Pontfaverger
Accueil au service de restauration, préparation et fourniture des repas
Convention avec le Département de la Marne
Renouvellement

d'autoriser Madame la Présidente à signer, avec le Département de la Marne et le Collège de Pontfaverger, la convention prévoyant l'accueil au service de restauration, la préparation et la fourniture des repas, pour les élèves du 1^{er} degré du groupe scolaire de Pontfaverger et les élémentaires de la commune de Saint-Masmes pour une durée de 2 ans (2020-2021).

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVEL, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND,

Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDÉ, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAUT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAISÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY, Philippe SOTER par Jean-Pierre GRISOUARD

Votes : Pour : 166, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Raymond AYALA, Thierry BRIANÇON, Guillaume MICHAUX, Germain RENARD, Jean-Marc ROZE

CC-2019-352 : Pôle Beine-Bourgogne
Association les Marmousets
Attribution de subvention
Convention d'objectifs 2020-2021

d'attribuer une subvention de fonctionnement de 7 000 € à l'association Les Marmousets, d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention d'objectifs, qui s'appliquera à compter de sa signature et jusqu'au 31 décembre 2021.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVEL, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDÉ, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAUT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAISÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY, Philippe SOTER par Jean-Pierre GRISOUARD

Votes : Pour : 166, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Richard FERNANDEZ, Franck JACQUET, Martine JOLLY, Orélie MINGOLLA, Nathalie MIRAVETE

CC-2019-353 : Aménagement numérique
Déploiement de réseaux de communication sur fibre optique
Location d'infrastructures d'accueil de génie civil
Convention avec Orange

d'autoriser Madame la Présidente à signer, avec la société Orange, une convention de location d'infrastructures d'accueil de génie civil pour le déploiement de réseaux de communication sur fibre optique.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVEL, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX,

Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDÉ, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAULT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAISÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY, Philippe SOTER par Jean-Pierre GRISOUARD

Votes : Pour : 163, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Cédric CHEVALIER, Franck JACQUET, Bernard LANDUREAU, Christian LAPOINTE, Pierre LHOTTE, Annie PERRARD, Philippe SALMON, Marie-Thérèse SIMONET

CC-2019-354 : Aménagement numérique
Programmation et suivi des déploiements FTTH
Convention avec Orange

d'autoriser Madame la Présidente à signer une convention de programmation et de suivi des déploiements FttH avec la société Orange.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVET, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDÉ, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAULT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAISÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY, Philippe SOTER par Jean-Pierre GRISOUARD

Votes : Pour : 163, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Cédric CHEVALIER, Franck JACQUET, Bernard LANDUREAU, Christian LAPOINTE, Pierre LHOTTE, Annie PERRARD, Philippe SALMON, Marie-Thérèse SIMONET

CC-2019-355 : Emission ' La Carte aux Trésors Saison 4 '
Contrat d'autorisation d'utilisation des images aériennes

d'autoriser Madame la Présidente à signer le contrat d'autorisation d'utilisation des images aériennes de l'émission « La Carte aux Trésors saison 4 », de verser, à la société de production, la somme de 8 040 € TTC afin de pouvoir utiliser les rushes (prises de vues originales sans modification avant montage) des images aériennes et pour que la mention « Grand Reims » apparaisse dans le générique de fin de l'émission.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVET, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND,

Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDÉ, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAUT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAISÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY, Philippe SOTER par Jean-Pierre GRISOUARD

Votes : Pour : 156, Contre : 2, Abstention : 9, NPPV : Evelyne BRUSCHI, Jean-Luc DUBOIS, Antoine LEMAIRE, Nathalie MIRAVETE

CC-2019-356 : Haltes nautiques de Reims et Sillery **Convention de gestion 2020-2022 avec l'Office de Tourisme du Grand Reims**

d'approuver et d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention confiant la gestion des haltes nautiques de Reims et de Sillery à l'Office de Tourisme du Grand Reims du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2022.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVET, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDÉ, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAUT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAISÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY, Philippe SOTER par Jean-Pierre GRISOUARD

Votes : Pour : 162, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Thierry BRIANÇON, Evelyne BRUSCHI, Jean-Pierre DESPLANQUES, Franck JACQUET, Jeanne JACQUET, Pascal LORIN, Germain RENARD, Jean-Pierre RONSEAU, André TETENOIRE

CC-2019-357 : Etat des emplois **Modifications**

de modifier l'état des emplois comme suit :

de rémunérer :

- à la direction des systèmes d'information et des télécommunications,
 - l'occupant de l'emploi de référent informatique par référence aux émoluments attachés à l'indice majoré 551, à compter du 1^{er} décembre 2020,
 - l'occupant de l'emploi d'ingénieur directeur par référence à l'indice majoré fixe afférent, à la date de la présente délibération, au 8^e échelon du grade d'ingénieur en chef hors classe (Ile chevron de la hors échelle B bis) avec le régime indemnitaire correspondant aux fonctions exercées,
- au pôle territorial Vallée de la Suippe, l'occupant de l'emploi d'adjoint du directeur et de

responsable des affaires générales, par référence à l'indice majoré fixe afférent au 4^e échelon du grade d'attaché territorial, en vigueur à la date de la présente délibération, avec le régime indemnitaire correspondant aux fonctions exercées,

- au pôle territorial Beine-Bourgogne, deux adjoints d'animation contractuels en contrat à durée indéterminée par référence à l'indice majoré fixe afférent, au 1^{er} janvier 2020, au 11^e échelon du grade d'adjoint d'animation,
- à la direction de l'urbanisme, de l'aménagement urbain et de l'archéologie, au service archéologique, deux attachés de conservation du patrimoine par référence à l'indice majoré fixe afférent au 2^e échelon du grade d'attaché de conservation du patrimoine pour le premier et par référence aux émoluments attachés à l'indice majoré 400 pour le second avec, pour les deux, à compter du 1^{er} janvier 2020, un régime indemnitaire correspondant aux fonctions exercées,

de transformer :

- au pôle territorial Vesle et Coteaux, un poste d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles à temps incomplet en poste d'adjoint technique à temps incomplet, afin de faire correspondre le grade du poste avec les missions définies dans le nouveau profil de poste, suite à un recrutement dans le cadre d'une déprécarisation,
- au pôle territorial Vallée de la Suippe, au secteur petite enfance, un poste d'auxiliaire de puériculture en poste d'agent social en vue de mettre en adéquation le grade du poste avec celui de son occupant, suite à recrutement dans le cadre d'une déprécarisation,
- au pôle territorial Champagne Vesle, deux postes d'adjoint d'animation à temps incomplet en deux postes à temps complet, afin de tenir compte des missions supplémentaires confiées à leurs occupants,
- au pôle territorial Rives de la Suippe, un poste d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles à temps incomplet en poste à temps complet afin d'adapter la durée hebdomadaire de service de son occupant à la quantité de tâches à réaliser,
- au pôle territorial Fismes, Ardre et Vesle, un poste de technicien territorial en poste d'agent de maîtrise, en vue de nommer un agent lauréat du concours et de répondre ainsi à un besoin du service,
- au pôle territorial Beine-Bourgogne, un poste d'adjoint technique à temps non complet de 28,50/35^e en poste de 23,25/35^e occasionnant un changement de régime de retraite de son occupant,
- à la direction de la communication, un poste d'adjoint technique en poste d'agent de maîtrise en vue de promouvoir son occupant dont le niveau de compétences relève de ce cadre d'emplois,
- à la direction des moyens généraux et mobiles, au service gestion et aménagement du poste de travail, deux postes d'adjoint technique en postes d'agent de maîtrise en vue de promouvoir deux agents dont l'évolution des responsabilités et des missions leur permet d'occuper un poste de ce cadre d'emplois,
- à la direction de l'eau et de l'assainissement :
 - au laboratoire de la station d'épuration, un poste d'adjoint technique en poste d'agent de maîtrise afin de nommer un agent inscrit sur la liste d'aptitude et dont le niveau de qualification lui permet d'occuper un poste de ce cadre d'emplois,
 - au service clients et gestion financière, un poste vacant d'adjoint technique en poste d'agent de maîtrise en vue de renforcer l'équipe d'encadrement,
 - au réseau souterrain des égouts, un poste d'adjoint technique en poste d'agent de maîtrise en vue de nommer un agent dont le niveau de responsabilités correspondant à ce grade,
- à la direction des déchets et de la propreté, pour la cellule administrative et financière, un poste de rédacteur vacant en poste d'adjoint administratif, en vue de faire correspondre le grade du poste avec les missions d'assistant(e) de gestion comptable et ressources humaines définies dans le nouveau profil de poste,
- au centre de coopération, conseil et coordination (C3C) du pôle ressources, un poste de rédacteur en poste d'adjoint administratif afin de mettre en adéquation le grade du poste avec la nature des missions exercées par son occupant, suite à recrutement dans le cadre d'une déprécarisation,

d'autoriser Madame la Présidente à signer les contrats suivants, sur le fondement de l'article 3-3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, pour le recrutement :

- à la direction de la communication, d'un chef de projet communication, sur un poste vacant existant au tableau des emplois. Cet emploi existant au tableau des emplois devrait être pourvu par voie statutaire. Cependant, compte tenu de la nature même des fonctions exercées et en raison de l'absence de candidatures de titulaires adaptées, malgré la publicité de la vacance d'emploi, le recrutement sur ledit emploi s'effectuera par voie contractuelle par référence à l'indice majoré fixe afférent, à la date de la présente délibération, au 5 échelon du grade d'attaché territorial avec le régime indemnitaire correspondant aux fonctions exercées,
- à la direction du développement durable et de la bio économie, d'un chef de projet recherche, sur un poste vacant existant au tableau des emplois. Cet emploi existant au tableau des emplois devrait être pourvu par voie statutaire. Cependant, compte tenu de la nature même des fonctions exercées et en raison de l'absence de candidatures de titulaires adaptées, malgré la publicité de la vacance d'emploi, le recrutement sur ledit emploi s'effectuera par voie contractuelle par référence à l'indice majoré fixe afférent, à la date de la présente délibération, au 5 échelon du grade d'attaché territorial avec le régime indemnitaire correspondant aux fonctions exercées,
- à la direction de l'urbanisme, de l'aménagement urbain et de l'archéologie, au service archéologique, d'un attaché de conservation du patrimoine, sur un poste vacant existant au tableau des emplois. Cet emploi existant au tableau des emplois devrait être pourvu par voie statutaire. Cependant, compte tenu de la nature même des fonctions exercées et en raison de l'absence de candidatures de titulaires adaptées, malgré la publicité de la vacance d'emploi, le recrutement sur ledit emploi s'effectuera par voie contractuelle par référence à l'indice majoré fixe afférent, à la date de la présente délibération, au 1er échelon du grade d'attaché de conservation du patrimoine avec le régime indemnitaire correspondant aux fonctions exercées.

Étaient excusé(s) : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVEL, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDE, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAULT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAISÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY, Philippe SOTER par Jean-Pierre GRISOUARD

Votes : Pour : 168, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Cédric CHEVALIER, Martine JOLLY, Frédéric LEPAN

CC-2019-358 : Régime indemnitaire

- 1) d'abroger, à compter du 1^{er} janvier 2020, sa délibération n°CC-2018-315 du 17 décembre 2018 relative au régime indemnitaire du personnel communautaire,
- 2) d'instituer l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (I.F.S.E.).

Cette indemnité, versée mensuellement, est attribuée aux agents de la Communauté urbaine du Grand Reims :

- titulaires et stagiaires,
- contractuels de droit public relevant de la catégorie A recrutés à compter du 1^{er} janvier 2017 sur le fondement des articles 3-3 et 3-4 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- contractuels de droit public relevant de la catégorie A, occupant un poste permanent au 31 décembre 2016 au sein d'un des établissements publics de coopération intercommunale formant la Communauté urbaine du Grand Reims, lorsqu'une délibération antérieure prévoyait expressément le versement d'un régime indemnitaire,

- contractuels de droit public relevant des catégories A, B et C, reconnus travailleurs handicapés et recrutés sur le fondement de l'article 38 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, pendant la période correspondant à la durée de stage prévue par le statut particulier du cadre d'emplois dans lequel ils ont vocation à être titularisés,
- contractuels de droit public à durée indéterminée recrutés à compter du 1^{er} janvier 2019 sur le fondement de l'article L.1 224-3 du code du travail,
- contractuels de droit public recrutés sur le fondement de l'article 3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, lorsque la procédure visant à recruter un fonctionnaire sur le poste concerné a été menée à son terme et n'a pu aboutir,

L'I.F.S.E. est attribuée à l'ensemble de ces agents relevant des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale éligibles selon les montants de référence figurant dans les tableaux joints en annexe.

Chaque cadre d'emplois est réparti en groupes de fonction suivant le niveau de responsabilité et d'expertise requis et/ou les sujétions auxquelles les agents peuvent être exposés ainsi qu'en fonction de l'expérience professionnelle acquise, selon les modalités prévues dans les tableaux joints en annexe.

Les agents contractuels bénéficiant d'un régime indemnitaire sont classés dans le groupe de fonction correspondant à celui d'un agent titulaire exerçant les mêmes fonctions.

Une majoration du montant de l'I.F.S.E. notamment liée à des sujétions particulières est attribuée :

- aux agents de catégorie A, lorsqu'ils exercent par intérim des responsabilités supérieures. Le montant du régime indemnitaire de l'agent pendant cette période d'intérim correspond au régime indemnitaire des fonctions exercées. La période d'intérim sera formalisée par un arrêté,
- aux agents de catégorie B et C, lorsqu'ils exercent par intérim les responsabilités du N+1 de cadre d'emplois supérieur. Le montant du régime indemnitaire de l'agent pendant cette période d'intérim correspond au régime indemnitaire du cadre d'emplois supérieur selon les modalités prévues dans les tableaux joints en annexe,
- aux agents de catégorie B soumis pendant au moins un mois à des sujétions importantes dont le caractère exceptionnel perturbe leur activité normale selon les modalités prévues dans les tableaux joints en annexe,
- aux agents de catégorie B et ceux relevant du cadre d'emplois des agents de maîtrise, lorsqu'ils encadrent directement des agents selon les modalités prévues dans les tableaux joints en annexe,
- aux agents lorsqu'ils subissent une perte de rémunération résultant de la modification d'une organisation de travail, d'un reclassement rendu obligatoire ou de l'évolution de la réglementation. Dans ces 3 situations, la majoration du régime indemnitaire prend la forme d'une « indemnité compensatrice » de la perte de rémunération subie.

Cette indemnité compensatrice peut être versée à l'ensemble des agents de droit public occupant un poste permanent, à l'exclusion des agents recrutés sur le fondement de l'article 3-1 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984. Son montant est fixe,

- aux agents titulaires et stagiaires affectés au traitement de l'information, de manière continue et spécifique, dans les centres automatisés de traitement de l'information. La majoration du régime indemnitaire prend la forme d'une « prime de traitement de l'information » qui est versée mensuellement selon les modalités suivantes :

NIVEAU HIERARCHIQUE MAXIMUM	METIERS	MONTANTS MENSUELS BRUTS (en euros)	DUREE DE PERCEPTION
Cadres d'emplois de la catégorie C	Agent de traitement	151,80	1 an
		160,08	2 ans
		179,40	après 3 ans
Cadres d'emplois de la catégorie B	Programmeur et pupitreur	256,68	1 an
		298,08 345,00	1 an et 6 mois après 2 ans et 6 mois
	Chef programmeur	391,92	3 ans
		422,28	après 3 ans
Cadres d'emplois de la catégorie A	Chef d'exploitation	405,72	3 ans
		518,88	après 3 ans
	Programmeur de système d'exploitation	383,64	1 an
		447,12 518,88	1 an et 6 mois après 2 ans et 6 mois
	Analyste	229,08	2 ans
		259,44 325,68	2 ans après 4 ans
Chef de projet informatique	383,64	1 an	
	425,04 518,88	1 an et 6 mois après 2 ans et 6 mois	

- aux agents de catégorie C relevant de la filière technique et accomplissant des travaux dangereux, insalubres, incommodes ou salissants dans le cadre de leur métier exercé à titre principal selon les modalités suivantes :

METIERS	MONTANTS ANNUELS BRUTS (en euros)	MONTANTS MENSUELS BRUTS (en euros)
Agent chargé de la pré-collecte	228,00	19,00
Agent chargé du contrôle en eau potable, en assainissement collectif et non collectif	228,00	19,00
Agent d'animation services techniques	228,00	19,00
Agent chargé de la propreté des édicules sanitaires situés sur la voie publique	228,00	19,00
Agent de relève des compteurs d'eau	228,00	19,00
Agent d'exploitation et d'entretien de la voirie et des réseaux divers	456,00	38,00
Agent d'exploitation et maintenance Assainissement	456,00	38,00
Agent d'exploitation et maintenance Eau	228,00	19,00
Automaticien	228,00	19,00
Canalisateur fontainier	228,00	19,00
Carrossier peintre	228,00	19,00
Chauffeur de camion de collecte des déchets	228,00	19,00
Egoutier	456,00	38,00
Electricien éclairage public	456,00	38,00
Gardien de déchetterie	228,00	19,00
Imprimeur reprographe	228,00	19,00
Instrumentiste	456,00	38,00
Maçon assainissement	456,00	38,00
Magasinier	228,00	19,00
Manutentionnaire / Livreur-monteur	36,00	3,00
Opérateur en maintenance des véhicules et matériels roulants	228,00	19,00
Ripeur (éboueur)	456,00	38,00
Technicien de laboratoire	228,00	19,00

Les montants attribués par métier éligible ne sont pas cumulables.

- aux agents chargés de la collecte des déchets lorsque, de façon très exceptionnelle et afin d'assurer la continuité du service public d'enlèvement des ordures ménagères, ils sont amenés à travailler seuls, en mono-ripage. L'IFSE est alors majorée de 7 € par jour de mono-ripage et versée sur état déclaratif de la direction concernée.
- aux agents chargés pour le compte des comptables publics d'opérations d'encaissement ou de paiement dans la limite des montants en vigueur prévus pour les régisseurs de l'Etat. Le régime de cautionnement et d'indemnisation des régisseurs de recettes et d'avances est le suivant :

REGISSEUR D'AVANCES	REGISSEUR DE RECETTES	REGISSEUR D'AVANCES ET DE RECETTES	MONTANT DU CAUTIONNEMENT	MONTANT ANNUEL DE L'INDEMNITE DE RESPONSABILITE*
Montant maximum de l'avance pouvant être consentie	Montant maximum des recettes encaissées mensuellement	Montant total du maximum de l'avance et du montant moyen des recettes effectuées mensuellement		
0 € - 1 220 €	0 € - 1 220 €	0 € - 2 440 €		110 €
1 221 € - 3 000 €	1 221 € - 3 000 €	2 441 € - 3 000 €	300 €	110 €
3 001 € - 4 600 €	3 001 € - 4 600 €	3 001 € - 4 600 €	460 €	120 €
4 601 € - 7 600 €	4 601 € - 7 600 €	4 601 € - 7 600 €	760 €	140 €
7 601 € - 12 200 €	7 601 € - 12 200 €	7 601 € - 12 200 €	1 220 €	160 €
12 201 € - 18 000 €	12 201 € - 18 000 €	12 201 € - 18 000 €	1 800 €	200 €
18 001 € - 38 000 €	18 001 € - 38 000 €	18 001 € - 38 000 €	3 800 €	320 €
38 001 € - 53 000 €	38 001 € - 53 000 €	38 001 € - 53 000 €	4 600 €	410 €
53 001 € - 76 000 €	53 001 € - 76 000 €	53 001 € - 76 000 €	5 300 €	550 €
76 001 € - 150 000 €	76 001 € - 150 000 €	76 001 € - 150 000 €	6 100 €	640 €
150 001 € - 300 000 €	150 001 € - 300 000 €	150 001 € - 300 000 €	6 900 €	690 €
300 001 € - 760 000 €	300 001 € - 760 000 €	300 001 € - 760 000 €	7 600 €	820 €
760 001 € - 1 500 000 €	760 001 € - 1 500 000 €	760 001 € - 1 500 000 €	8 800 €	1 050 €
Au-delà de 1,5 M€	Au-delà de 1,5 M€	Au-delà de 1,5 M€	1 500 € par tranche de 1,5 M€	46 € par tranche de 1,5 M€

**Les agents contractuels sans régime indemnitaire et occupant un poste permanent peuvent par dérogation bénéficier de l'indemnité de responsabilité des régisseurs s'ils sont chargés d'opérations d'encaissement ou de paiement pour le compte des comptables publics.*

Cette majoration de l'IFSE dénommée « indemnité de responsabilité des régisseurs » est versée annuellement.

- aux agents désignés par l'autorité territoriale pour exercer les missions d'« assistant de prévention » prévues par le décret n°85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale. Ces agents sont nommés par arrêté communautaire avec établissement d'une lettre de mission. Le montant de la majoration de l'IFSE s'élève à 50 € par mois.

L'I.F.S.E. hors majorations subira les évolutions liées à la valeur du point de la fonction publique dans la limite des plafonds réglementaires.

3) de maintenir le régime indemnitaire dans les conditions suivantes :

- de maintenir à titre individuel, en vertu de l'article 88 de la loi du 26 janvier 1984, le régime indemnitaire dont bénéficiait un agent, en application des dispositions réglementaires antérieures, lorsque ce montant se trouve diminué par l'application ou la modification des dispositions réglementaires applicables aux services de l'Etat servant de référence,
- de maintenir à titre individuel à chaque agent le montant du régime indemnitaire qu'il détenait au 31 décembre 2016 au sein de la Communauté d'agglomération de Reims Métropole, des Communautés de communes et des Syndicats intercommunaux ayant fusionné dans le cadre de la création de la Communauté urbaine du Grand Reims lorsque celui-ci était plus favorable,
- de maintenir les primes et indemnités versées actuellement aux agents de la Communauté urbaine du Grand Reims relevant des cadres d'emplois non éligibles à l'I.F.S.E.,
- de confirmer pour tous les agents l'attribution des primes et indemnités cumulables avec le régime indemnitaire versé aux agents de la Communauté urbaine du Grand Reims en vertu des textes réglementaires en vigueur, notamment les primes et indemnités relevant des avantages collectivement acquis au titre de l'article 111 de la loi du 26 janvier 1984.

4) de verser aux agents relevant des cadres d'emplois éligibles mais dont les textes relatifs à l'application du R.I.F.S.E.E.P. ne sont pas encore parus un régime indemnitaire correspondant aux montants de référence figurant dans les tableaux joints en annexe, dans la limite des plafonds réglementaires du régime indemnitaire qui leur est actuellement applicable.

5) d'instituer le Complément Indemnitaire Annuel dénommé « prime annuelle » selon les modalités suivantes :

La prime annuelle est attribuée aux agents de la Communauté urbaine du Grand Reims :

- titulaires et stagiaires,

- contractuels de droit public occupant un poste permanent, à l'exclusion des agents recrutés sur le fondement de l'article 3-1 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984,

Elle est modulée en fonction :

- de la durée de présence de l'agent sur la période allant du 1^{er} avril de l'année N - 1 au 31 mars de l'année N,
- de la manière de servir de l'agent après examen individuel effectué lors du Compte-Rendu de l'Entretien Professionnel.

Lorsqu'un ou plusieurs rappels à l'ordre formalisés par le directeur et communiqués à la Direction des Ressources Humaines viennent établir des défaillances dans la manière de servir au cours de l'année considérée, la prime peut être modulée. Un rappel à l'ordre isolé peut conduire à l'attribution pour moitié de la prime annuelle. Lorsque les défaillances sont avérées et constatées par plusieurs rappels à l'ordre, la prime annuelle n'est pas attribuée.

Le montant individuel de cette prime, versée annuellement, ne pourra excéder 500 €.

Les agents titulaires et stagiaires ainsi que les contractuels de droit public occupant un poste permanent, à l'exclusion des agents recrutés sur le fondement de l'article 3-1 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, relevant de cadres d'emplois non éligibles au R.I.F.S.E.E.P. pourront percevoir cette prime annuelle, selon les mêmes modalités que les agents éligibles, dans la limite des plafonds réglementaires du régime indemnitaire qui leur est applicable.

6) de verser l'indemnité de fonctions, de responsabilités et de résultats aux agents du cadre d'emplois des directeurs d'établissement d'enseignement artistique, cadre d'emplois non éligible au R.I.F.S.E.E.P. mais dont l'adhésion doit être réexaminée réglementairement, selon les modalités suivantes :

Cette indemnité est attribuée aux agents de la Communauté urbaine du Grand Reims :

- titulaires et stagiaires,
- contractuels de droit public relevant de la catégorie A recrutés sur le fondement des articles 3-3 et 3-4 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

L'indemnité de fonctions, de responsabilités et de résultats est versée mensuellement.

Cette prime comprend deux parts :

- une part liée aux fonctions tenant compte des responsabilités et des sujétions liées aux fonctions exercées,
- une part complémentaire liée aux résultats de l'entretien professionnel et à la manière de servir.

	PART FONCTIONS (Montant annuel)	PART COMPLEMENTAIRE (Montant annuel de référence valant pour 3 ans avec un coefficient allant de 0 à 3)
Directeur	4 657,50 €	2 000,00 €
Directeur avec adjoint	4 050,00 €	
Directeur adjoint	3 450,00 €	

Un complément fonctionnel peut être versé aux chefs d'établissement chargés de la direction administrative et/ou pédagogique comme suit :

CATÉGORIE de l'établissement	DIRECTION ADMINISTRATIVE et pédagogique	DIRECTION ADMINISTRATIVE uniquement
1ère	1 780,00 €	890,00 €

7) de verser l'indemnité de suivi et d'orientation des élèves aux agents des cadres d'emplois des professeurs et assistants d'enseignement artistique, cadres d'emplois non éligibles au R.I.F.S.E.E.P., selon les modalités suivantes :

Cette indemnité est attribuée aux agents de la Communauté urbaine du Grand Reims :

- titulaires et stagiaires,
- contractuels de droit public relevant des catégories A et B recrutés sur le fondement des articles 3-2, 3-3 ou 3-4 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- contractuels de droit public relevant des catégories A et B, reconnus travailleurs handicapés et recrutés sur le fondement de l'article 38 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, pendant la période

correspondant à la durée de stage prévue par le statut particulier du cadre d'emplois dans lequel ils ont vocation à être titularisés.

L'indemnité de suivi et d'orientation des élèves est versée mensuellement. Son montant s'élève au 1^{er} janvier 2019 à 1 213,56 € par an et subira les évolutions liées à la réglementation.

- 8) de verser aux agents relevant des autres cadres d'emplois non éligibles au R.I.F.S.E.E.P, mais dont l'adhésion doit être réexaminée réglementairement, un régime indemnitaire correspondant aux montants de référence figurant dans les tableaux joints en annexe, dans la limite des plafonds réglementaires du régime indemnitaire qui leur est actuellement applicable.
- 9) d'attribuer aux agents occupant un emploi fonctionnel par voie de détachement ou par recrutement direct prévu à l'article 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 le régime indemnitaire de leur grade dans la limite des plafonds prévus par les textes réglementaires en vigueur.
- 10) de verser au Directeur Général des Services une prime de responsabilité de 15% du traitement soumis à retenue pour pension prévue par le décret n°88-631 du 6 mai 1988 susvisé. Le taux subira les évolutions liées à la réglementation.
- 11) de préciser que pour le versement de l'ensemble des primes et indemnités exposés ci-dessus, le montant est modulé en fonction de la durée hebdomadaire du travail pour les agents à temps partiel ou à temps non complet.

Les congés annuels et le congé bonifié, les congés maladie, le congé pour accident de service, les congés de maternité, d'adoption ou de paternité et d'accueil de l'enfant, la période de préparation au reclassement et le temps partiel thérapeutique, n'engendrent aucune modulation du régime indemnitaire attribué.

- 12) Les montants individuels applicables à chacun des agents bénéficiaires d'un régime indemnitaire seront fixés par arrêté communautaire dans la limite des plafonds prévus par les textes ci-dessus référencés.

Les plafonds des primes et indemnités figurant dans cette délibération subiront les évolutions liées à la réglementation.

- 13) d'attribuer une indemnité de 55,45 € par vacation aux agents territoriaux ou de l'Etat recrutés en activité accessoire en raison de leur participation à des activités liées au fonctionnement de jurys d'examens ou de concours, effectuées à titre accessoire pour le compte de la Communauté urbaine du Grand Reims. Cette indemnité subira les évolutions du point d'indice de la fonction publique.

Deux vacations sont versées par demi-journée d'examen ou de concours. Si l'examen se termine après 18 h, une vacation supplémentaire est versée.

- 14) d'attribuer lorsqu'il y a lieu une indemnité accessoire pour les activités accessoires exercées pour le compte de la Communauté urbaine du Grand Reims dans les domaines de la formation, du conseil juridique, stratégique, économique ou de communication et de conseils auprès des élus par certains agents titulaires, stagiaires ou contractuels de la ville de Reims.
- 15) de rémunérer les agents, formateurs internes occasionnels, par des vacations selon les modalités suivantes :

CONCEPTION DE L'INTERVENTION	ACTUALISATION DE L'INTERVENTION	ANIMATION DE L'INTERVENTION
Forfait d'une journée rémunérée 135 € bruts	Forfait d'une demie-journée par an rémunérée 67,50 € bruts	22,50 € brut de l'heure (plafonnée à 135 € bruts par jour)

Le temps de conception, d'actualisation et d'animation n'est pas assuré sur le temps de travail.

L'animation est limitée à 7 jours par an et par agent.

L'animation sur le temps de travail n'est pas rémunérée.

- 16) de reconduire les modalités d'organisation générale des astreintes existantes prévues dans les délibérations susvisées.

Les agents effectuant des astreintes et leurs suppléants désignés bénéficient d'une indemnité correspondante afin d'assurer en toute circonstance la continuité du service public, permettre une coordination accrue et une optimisation des dispositifs d'astreintes.

- 17) d'instituer le régime des indemnités horaires pour travaux supplémentaires en faveur des agents stagiaires, titulaires et contractuels répondant aux conditions réglementaires d'octroi et relevant des cadres d'emplois de catégorie B et C selon les modalités suivantes :

- les agents de catégorie C pour lesquels les missions impliquent la réalisation effective d'heures supplémentaires,

Sans remettre en cause le principe réglementaire du repos compensateur, certains cadres relevant de la catégorie B apportant leur expertise dans la préparation, la conduite, l'accompagnement et l'encadrement des équipes qui participent à des événements et manifestations, programmés ou impromptus, exigeant des dispositions particulières sur le domaine public en raison de leur envergure et impliquant la réalisation effective d'heures supplémentaires sur demande de leur supérieur hiérarchique et relevant des cadres d'emplois des :

- techniciens,
- rédacteurs.

Les agents titulaires et stagiaires à temps non complet peuvent être autorisés à effectuer des heures complémentaires en plus du temps de travail, en raison des nécessités de service, à la demande de la hiérarchie.

Le nombre d'heures complémentaires effectuées par les agents à temps non complet ne peut conduire au dépassement du temps légal de travail de 35 heures par semaine.

Ces heures complémentaires seront rémunérées sur la base du traitement habituel de l'agent.

Les heures effectuées au-delà du temps légal relèvent du régime des heures supplémentaires.

La rémunération de ces travaux supplémentaires est subordonnée à la mise en place de moyens de contrôle dans chaque direction (moyen de contrôle automatisé ou décompte déclaratif), et à la transmission d'un état déclaratif mensuel validé par les directeurs concernés. Le paiement de ces heures supplémentaires sera effectué selon une périodicité mensuelle.

18) d'autoriser les professeurs d'enseignement artistique et les assistants d'enseignement artistique à effectuer des heures complémentaires et/ou supplémentaires d'enseignement régulières ou irrégulières, en raison des nécessités de service à la demande de leur hiérarchie.

Ces heures complémentaires et/ou supplémentaires ne peuvent être versées qu'au vu d'un état déclaratif validé par le directeur concerné. Le paiement est mensuel.

19) d'instaurer l'indemnité normale de travail de nuit en faveur des fonctionnaires titulaires et stagiaires et des agents contractuels de droit public qui assurent totalement ou partiellement leur service normal dans le cadre de la durée réglementaire hebdomadaire du travail entre 21 h et 6 h.

Cette indemnité horaire dont le taux est fixé par arrêté conjoint du ministre chargé de la santé et du ministre chargé du budget peut être majorée lorsque le service normal de nuit nécessite un travail intensif. Son versement se fera selon une périodicité trimestrielle et les taux subiront les évolutions liées à la réglementation.

20) d'instaurer l'indemnité normale du dimanche et des jours fériés en faveur des fonctionnaires titulaires et stagiaires et des agents contractuels de droit public qui assurent totalement ou partiellement leur service normal dans le cadre de la durée réglementaire hebdomadaire du travail entre 6 h et 21 h un dimanche ou un jour férié.

Cette indemnité horaire dont le taux est fixé par arrêté subira les évolutions liées à la réglementation.

Son versement se fera selon une périodicité trimestrielle.

21) de rémunérer les agents contractuels recrutés sur le fondement des articles 3, 3-1 et 3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 sur la base de l'indice afférent au premier échelon du grade auquel ils sont nommés.

22) d'appliquer l'ensemble des dispositions de la présente délibération à compter du 1^{er} janvier 2020.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVET, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDE, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET

par Vincent VERSTRAETE, Franck JACQUET par Victor BARBOSA, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAISÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY, Philippe SOTER par Jean-Pierre GRISOUARD

Votes : Pour : 168, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Cédric CHEVALIER, Martine JOLLY, Frédéric LEPAN

CC-2019-359 : Comité d'action sociale des agents municipaux de la ville de Reims et communautaires
Convention cadre
Avenant 1 - prorogation

d'autoriser Madame la Présidente à signer, avec le Comité d'Action Sociale des agents municipaux de la Ville de Reims et communautaires, l'avenant n°1 à la convention cadre.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVET, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDÉ, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAUT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Franck JACQUET par Victor BARBOSA, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAISÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY, Philippe SOTER par Jean-Pierre GRISOUARD

Votes : Pour : 168, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Cédric CHEVALIER, Martine JOLLY, Frédéric LEPAN

CC-2019-360 : Action sociale
Prévoyance et complémentaire santé des agents
Participation financière de l'employeur - Revalorisation
Prorogation des conventions de participation

- pour le risque santé :

de continuer à verser mensuellement la participation financière auprès de chaque agent occupant permanent d'un poste et à être calculée à partir de la composition familiale déclarée à l'employeur.
de fixer le montant unitaire brut annuel de la participation de l'employeur comme suit à compter du 1^{er} janvier 2020 :

CATEGORIES DE BENEFICAIRES	PARTICIPATION ANNUELLE	
	REGIME 1	REGIME 2
1 BENEFICIAIRE	449,88	462,00
2 BENEFICAIRES	832,80	857,16
FAMILLE MONOPARENTALE 2 ENFANTS	842,88	867,24
3 BENEFICIAIRE ET PLUS	1181,16	1213,80

Ces montants subiront l'augmentation du plafond mensuel de la sécurité sociale au 1^{er} janvier 2020.

- pour le risque prévoyance :

de porter la participation financière mensuelle de la Communauté Urbaine du Grand Reims de 13 € à 14 € bruts, à compter du 1^{er} janvier 2020,

de prendre acte que cette participation financière pour les revenus les plus bas ne pourra pas être équivalente au montant intégral de la cotisation prélevée,

de prévoir que le reste à charge pour chaque agent concerné sera au minimum de 1 € brut mensuel,

- de proroger d'un an, à compter du 1^{er} janvier 2021 et dans les mêmes conditions, les conventions de participation à la complémentaire santé et à la prévoyance.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVET, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDE, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Franck JACQUET par Victor BARBOSA, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAISÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY, Philippe SOTER par Jean-Pierre GRISOUARD

Votes : Pour : 168, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Cédric CHEVALIER, Martine JOLLY, Frédéric LEPAN

CC-2019-361 : Mise à disposition des services de la Communauté urbaine du Grand Reims au profit du Syndicat mixte du Nord Rémois Convention

d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention de mise à disposition des services de la Communauté urbaine du Grand Reims au profit du Syndicat mixte du Nord Rémois pour l'année 2020.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVET, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX,

Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDÉ, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAUT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Franck JACQUET par Victor BARBOSA, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAISÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY, Philippe SOTER par Jean-Pierre GRISOUARD

Votes : Pour : 165, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Raymond AYALA, Evelyne BRUSCHI, Christian LAPOINTE, Nathalie MIRAVETE, Pierre REANT, Germain RENARD

CC-2019-362 : Pôle territorial Beine-Bourgoigne
Mise à disposition d'agents auprès de la commune de Witry-les-Reims
Conventions

d'autoriser la mise à disposition de deux agents, un ingénieur territorial et un adjoint technique, auprès de la commune de Witry-lès-Reims,

d'autoriser Madame la Présidente à signer les conventions de mise à disposition afférentes.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVEL, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDÉ, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAUT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Franck JACQUET par Victor BARBOSA, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAISÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY, Philippe SOTER par Jean-Pierre GRISOUARD

Votes : Pour : 165, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Raymond AYALA, Evelyne BRUSCHI, Christian LAPOINTE, Nathalie MIRAVETE, Pierre REANT, Germain RENARD

CC-2019-363 : Commune de Reims
ZAC du Mont d'Arène
Bilan de clôture et suppression

de supprimer la ZAC du Mont d'Arène, dont le programme est réalisé,

d'autoriser Madame la Présidente à signer tous les actes relatifs à la fin de la convention d'aménagement avec Plurial Novilia,

d'approuver les comptes définitifs de la ZAC du Mont d'Arène, et donner quitus définitif à Plurial Novilia de sa gestion,

d'accepter la remise des espaces publics relevant de la compétence du Grand Reims,

d'autoriser Madame la Présidente à signer un procès-verbal comptable de remise de ces espaces publics avec Plurial Novilia et la Ville de Reims.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVEL, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDÉ, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAUULT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Franck JACQUET par Victor BARBOSA, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAISÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY, Philippe SOTER par Jean-Pierre GRISOUARD

Votes : Pour : 162, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Evelyne BRUSCHI, Catherine COUTANT, Frédéric LEPAN, Pascal LORIN, Colette MACQUART, Guillaume MICHAUX, Germain RENARD, Jean-Marc ROZE, Patrick SIMON

CC-2019-364 : ZAC de Bezannes
Modification du programme des équipements publics

de modifier le Programme des Equipements Publics inclus dans le dossier de réalisation de la ZAC de Bezannes,
d'approuver la modification du Programme des Equipements Publics de la ZAC de Bezannes.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVEL, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDÉ, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAUULT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Franck JACQUET par Victor BARBOSA, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAISÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY, Philippe SOTER par Jean-Pierre GRISOUARD

Votes : Pour : 163, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : M. Paul-Vincent ARISTON, M. Raymond AYALA, M. Franck BAILLY, M. Michel HANNOTIN, Mme Martine JOLLY, M. Nicolas RULLAND, M. André TETENOIRE, M. Alexandre TUNC

CC-2019-365 : Commune de Bétheny
Taxe d'aménagement
Périmètres des projets Racine 1 et 2, de la résidence Arpavie
et des logements Allée Jean Bart
Modalités de reversement
Convention

d'autoriser le reversement, à la commune de Bétheny, du produit de la taxe d'aménagement réellement perçu par la Communauté urbaine du Grand Reims sur les périmètres « des projets

Racine 1 et 2, de la résidence Arpavie et des logements Allée Jean Bart » pour la réalisation d'équipements publics restant à la charge de la commune,
d'autoriser Madame la Présidente à signer, avec la commune de Bétheny, la convention visant à définir les modalités de reversement de la taxe d'aménagement sur les périmètres « des projets Racine 1 et 2, de la résidence Arpavie et des logements Allée Jean Bart ».

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVET, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDE, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAUT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Franck JACQUET par Victor BARBOSA, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAÏSÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY, Philippe SOTER par Jean-Pierre GRISOUARD

Votes : Pour : 164, Contre : 1, Abstention : 1, NPPV : Stéphane GOMBAUD, Franck JACQUET, Martine JOLLY, Pascal LABELLE, Gérard TROCMEZ

CC-2019-366 : Commune de Gueux
Plan Local d'Urbanisme - Révision
Approbation

d'approuver le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Gueux.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVET, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDE, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAUT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Franck JACQUET par Victor BARBOSA, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAÏSÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY, Philippe SOTER par Jean-Pierre GRISOUARD

Votes : Pour : 166, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Pierre GEORGIN, Anne-Marie GERMAIN, Nathalie MIRAVETE, Jean-Pierre RONSEAU, André SECONDE

CC-2019-367 : Commune de Gueux
Instauration du Droit de Prémption Urbain

d'instaurer le Droit de Prémption Urbain sur l'ensemble des zones urbaines et à urbaniser de la commune de Gueux.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVET, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDE, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAUT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Franck JACQUET par Victor BARBOSA, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAISÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY, Philippe SOTER par Jean-Pierre GRISOUARD

Votes : Pour : 166, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Pierre GEORGIN, Anne-Marie GERMAIN, Nathalie MIRAVETE, Jean-Pierre RONSEAUX, André SECONDE

CC-2019-368 : Commune de Gueux
Instauration du permis de démolir, de la déclaration préalable pour
l'édification des clôtures et autorisation pour les travaux de ravalement

d'instaurer le permis de démolir,
d'instaurer la déclaration préalable pour l'édification des clôtures,
de soumettre à autorisation les travaux de ravalement,
sur l'ensemble du territoire communal de Gueux.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVET, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDE, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAUT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Franck JACQUET par Victor BARBOSA, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAISÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY, Philippe SOTER par Jean-Pierre GRISOUARD

Votes : Pour : 166, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Pierre GEORGIN, Anne-Marie GERMAIN, Nathalie MIRAVETE, Jean-Pierre RONSEAUX, André SECONDE

CC-2019-369 : Commune de Montbré
Plan Local d'Urbanisme - Révision
Approbation

d'approuver le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Montbré.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVET, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy

DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDÉ, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Franck JACQUET par Victor BARBOSA, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAÏSÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY, Philippe SOTER par Jean-Pierre GRISOUARD

Votes : Pour : 164, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Jean-Marie ALLOUCHERY, Thierry BRIANÇON, Michelle LARRERE, Christian LASSALLE, Pascal LORIN, Jean-Claude PHILIPOT, Pierre REANT

CC-2019-370 : Commune de Montbré **Instauration du Droit de Prémption Urbain**

d'instaurer le Droit de Prémption Urbain sur l'ensemble des zones urbaines et à urbaniser de la commune de Montbré.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVEL, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDÉ, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Franck JACQUET par Victor BARBOSA, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAÏSÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY, Philippe SOTER par Jean-Pierre GRISOUARD

Votes : Pour : 164, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Jean-Marie ALLOUCHERY, Thierry BRIANÇON, Michelle LARRERE, Christian LASSALLE, Pascal LORIN, Jean-Claude PHILIPOT, Pierre REANT

CC-2019-371 : Commune de Montbré **Instauration du permis de démolir, de la déclaration préalable pour** **l'édification des clôtures et autorisation pour les travaux de ravalement**

d'instaurer le permis de démolir,
d'instaurer la déclaration préalable pour l'édification des clôtures,
de soumettre à autorisation les travaux de ravalement,
sur l'ensemble du territoire communal de Montbré.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVEL, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX,

Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDÉ, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAUT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Franck JACQUET par Victor BARBOSA, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAÏSÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY, Philippe SOTER par Jean-Pierre GRISOUARD

Votes : Pour : 164, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Jean-Marie ALLOUCHERY, Thierry BRIANÇON, Michelle LARRERE, Christian LASSALLE, Pascal LORIN, Jean-Claude PHILIPOT, Pierre REANT

CC-2019-372 : Commune d'Auménancourt
Plan Local d'Urbanisme - Elaboration
Bilan de la concertation et arrêt du projet

de tirer le bilan de la concertation,

d'arrêter le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Auménancourt,

d'opter pour le nouveau régime juridique des PLU issu du décret n°2015-1783 du 28 décembre 2015,

de soumettre pour avis le projet de PLU à l'autorité environnementale, aux personnes publiques associées, ainsi qu'à celles qui en ont, le cas échéant, fait la demande.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVEL, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDÉ, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAUT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Franck JACQUET par Victor BARBOSA, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAÏSÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY, Philippe SOTER par Jean-Pierre GRISOUARD

Votes : Pour : 170, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Jean-Marie VIEVILLE

CC-2019-373 : Commune de Bétheniville
Plan Local d'Urbanisme - Elaboration
Bilan de la concertation et arrêt du projet

de tirer le bilan de la concertation,

d'arrêter le projet de PLU de la commune de Bétheniville,

d'opter pour le nouveau régime juridique des PLU issu du décret 2015-1783 du 28 décembre 2015,

de soumettre pour avis le projet de PLU à l'autorité environnementale, aux personnes publiques associées, ainsi qu'à celles qui en ont, le cas échéant, fait la demande.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVEL, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDE, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAUULT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Franck JACQUET par Victor BARBOSA, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAISE par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY, Philippe SOTER par Jean-Pierre GRISOUARD

Votes : Pour : 170, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Jean-Marie VIEVILLE

CC-2019-374 : Commune de Crugny
Plan Local d'Urbanisme - Elaboration
Bilan de la concertation et arrêt du projet

de tirer le bilan de la concertation,
d'arrêter le projet de PLU de la commune de Crugny,
d'opter pour le nouveau régime juridique des PLU issu du décret n° 2015-1783 du 28 décembre 2015,
de soumettre pour avis le projet de PLU aux personnes publiques associées, ainsi qu'à celles qui en ont, le cas échéant, fait la demande.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVEL, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDE, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAUULT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Franck JACQUET par Victor BARBOSA, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAISE par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY, Philippe SOTER par Jean-Pierre GRISOUARD

Votes : Pour : 170, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Jean-Marie VIEVILLE

CC-2019-375 : Commune de Lavannes
Plan Local d'Urbanisme - Elaboration
Bilan de la concertation et arrêt de projet

de tirer le bilan de la concertation,
d'arrêter le projet de Plan Local d'Urbanisme de Lavannes,

d'opter pour le nouveau régime juridique des PLU issu du décret n°2015-1783 du 28 décembre 2015,

de soumettre, pour avis, le projet de PLU à l'autorité environnementale, aux personnes publiques associées, ainsi qu'à celles qui en ont, le cas échéant, fait la demande.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVET, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDÉ, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Franck JACQUET par Victor BARBOSA, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAISÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY, Philippe SOTER par Jean-Pierre GRISOUARD

Votes : Pour : 170, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Jean-Marie VIEVILLE

CC-2019-376 : Commune de Sacy
Plan Local d'Urbanisme - Elaboration
Bilan de la concertation et arrêt du projet

de tirer le bilan de la concertation,

d'arrêter le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de Sacy,

d'opter pour le nouveau régime juridique des PLU issu du décret n°2015-1783 du 28 décembre 2015,

de soumettre pour avis le projet de PLU, aux personnes publiques associées, ainsi qu'à celles qui en ont, le cas échéant, fait la demande.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVET, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDÉ, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Franck JACQUET par Victor BARBOSA, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAISÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY, Philippe SOTER par Jean-Pierre GRISOUARD

Votes : Pour : 170, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Jean-Marie VIEVILLE

CC-2019-377 : Commune de Sarcy
Plan Local d'Urbanisme - Elaboration
Bilan de la concertation et arrêt du projet

de tirer le bilan de la concertation,
d'arrêter le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de Sarcy,
d'opter pour le nouveau régime juridique des PLU issu du décret n°2015-1783 du 28 décembre 2015,
de soumettre pour avis le projet de PLU à l'autorité environnementale, aux personnes publiques associées, ainsi qu'à celles qui en ont, le cas échéant, fait la demande.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVET, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDÉ, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAUT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Franck JACQUET par Victor BARBOSA, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAISÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY, Philippe SOTER par Jean-Pierre GRISOUARD

Votes : Pour : 170, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Jean-Marie VIEVILLE

CC-2019-378 : Commune de Fismes
Plan Local d'Urbanisme
Bilan de la mise à disposition
Modification simplifiée 1
Approbation

de tirer un bilan positif de la mise à disposition du public et d'approuver le dossier de modification simplifiée n° 1 du PLU de la commune de Fismes.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVET, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDÉ, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAUT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Franck JACQUET par Victor BARBOSA, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAISÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY, Philippe SOTER par Jean-Pierre GRISOUARD

Votes : Pour : 166, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : M. Xavier ALBERTINI, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Victor BARBOSA, M. David CHATILLON, Mme Nathalie MIRAVETE

CC-2019-379 : **Commune de Hermonville**
Plan Local d'Urbanisme
Bilan de la mise à disposition
Modification simplifiée 2
Approbation

de tirer le bilan de la mise à disposition du public et d'approuver le dossier de modification simplifiée n° 2 du PLU d'Hermonville.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVEL, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Jean-Pierre GRISOUARD, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Philippe SOTER, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDE, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAUT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Franck JACQUET par Victor BARBOSA, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAISE par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY

Votes : Pour : 164, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : M. Xavier ALBERTINI, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Victor BARBOSA, M. David CHATILLON, Mme Nathalie MIRAVETE

CC-2019-380 : **Commune de Pargny-les-Reims**
Plan Local d'Urbanisme
Bilan de la mise à disposition
Modification simplifiée 1
Approbation

de tirer le bilan de mise à disposition du public et d'approuver le dossier de modification simplifiée n°1 du PLU de Pargny-les-Reims.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVEL, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Jean-Pierre GRISOUARD, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Philippe SOTER, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDE, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAUT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Franck JACQUET par Victor BARBOSA, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAISE par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY

Votes : Pour : 164, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : M. Xavier ALBERTINI, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Victor BARBOSA, M. David CHATILLON, Mme Nathalie MIRAVETE

**CC-2019-381 : Commune de Reims
Plan Local d'Urbanisme
Bilan de la mise à disposition
Modification simplifiée 1
Approbation**

de tirer le bilan positif de la mise à disposition du public et d'approuver le dossier de modification simplifiée n°1.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVET, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Jean-Pierre GRISOUARD, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Philippe SOTER, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDÉ, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAUULT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Franck JACQUET par Victor BARBOSA, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAÏSÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY

Votes : Pour : 155, Contre : 0, Abstention : 2, NPPV : Saïda BERTHELOT, Laurence DELVINCOURT, Franck JACQUET, Martine JOLLY, Stéphane JOLY, Maryse LADIESSE, Christian LAPOINTE, Cédric LATTUADA, Nathalie MALMBERG, Nicolas MARANDON, Eric QUENARD, Gilles WERQUIN

**CC-2019-382 : Commune de Reims
Plan Local d'Urbanisme
Modification 1
Approbation**

d'approuver la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Reims.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVET, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Jean-Pierre GRISOUARD, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Philippe SOTER, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDÉ, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAUULT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Franck JACQUET par Victor BARBOSA, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAÏSÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY

Votes : Pour : 155, Contre : 0, Abstention : 2, NPPV : Saïda BERTHELOT, Laurence DELVINCOURT, Franck JACQUET, Martine JOLLY, Stéphane JOLY, Maryse LADIESSE, Christian LAPOINTE, Cédric LATTUADA, Nathalie MALMBERG, Nicolas MARANDON, Eric QUENARD, Gilles WERQUIN

**CC-2019-383 : Commune de Pomacle
Plan Local d'Urbanisme
Modification 2
Approbation**

d'approuver le dossier de modification n° 2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Pomacle.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVET, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Jean-Pierre GRISOUARD, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Philippe SOTER, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDÉ, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAUULT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Franck JACQUET par Victor BARBOSA, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAÏSÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY

Votes : Pour : 164, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : David CHATILLON, Conrad CHER, Nicolas MARANDON, Jean-Claude PHILIPOT, Jean-Marc ROZE

**CC-2019-384 : Commune de Bazancourt
Plan Local d'Urbanisme
Modification 3
Approbation**

d'approuver le dossier de modification n°3 du PLU de Bazancourt.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVET, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Jean-Pierre GRISOUARD, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Philippe SOTER, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDÉ, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAUULT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Franck JACQUET par Victor BARBOSA, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAÏSÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY

Votes : Pour : 164, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : David CHATILLON, Conrad CHER, Nicolas MARANDON, Jean-Claude PHILIPOT, Jean-Marc ROZE

CC-2019-385 : Communes de Bazancourt, Champigny, Fismes, Saint-Léonard et Villers-Allerand
Distribution de gaz naturel
Renouvellement et actualisation de traités de concession

d'autoriser Madame la Présidente à signer, avec GRDF, les traités de concession gaz pour les communes de Bazancourt, Champigny, Fismes, Saint-Léonard et Villers-Allerand.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVET, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Jean-Pierre GRISOUARD, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Philippe SOTER, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDÉ, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAUULT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Franck JACQUET par Victor BARBOSA, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAISÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY

Votes : Pour : 158, Contre : 2, Abstention : 0, NPPV : Raymond AYALA, Thierry BRIANÇON, Evelyne BRUSCHI, Patricia DURIN, Michel HUTASSE, Pascal LABELLE, Christian LAPOINTE, Nicolas MARANDON, Jean-Pierre RONSEAUX

CC-2019-386 : Aides financières à la biodiversité et au patrimoine naturel

d'attribuer les subventions d'investissement suivantes :

- 7 000 € à la commune de Serzy et Prin pour la création d'un sentier botanique et pédagogique,
- 2 600 € à la commune de Trigny pour l'installation d'une cuve de récupération des eaux de source (5 000 litres) destinées à l'arrosage des espaces verts de la commune,
- 3 900 € à la commune de Beine-Nauroy pour l'aménagement du Petit Parc au cœur du village,
- 23 500 € à la commune de Pomacle pour l'aménagement global biologique et paysager de l'ensemble de la commune.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVET, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Jean-Pierre GRISOUARD, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Philippe SOTER, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDÉ, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAUULT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Franck JACQUET par Victor BARBOSA, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAISÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY

Votes : Pour : 153, Contre : 0, Abstention : 4, NPPV : Raymond AYALA, Saïda BERTHELOT, Daniel CHARTIER, Bruno COCHEMÉ, Gilles DESSOYE, Pierre LHOTTE, Nicolas MARANDON, Guillaume MICHAUX, Claudine ROUSSEAU, Philippe SALMON, Alain TOULLEC, Eric VERDEBOUT

CC-2019-387 : Commune de Reims
Secteur des Basses Promenades
Parc de stationnement en ouvrage
Réalisation et exploitation
Lancement de la procédure de Délégation de Service Public

d'approuver le principe de la Délégation de Service Public pour assurer le financement, la conception, la construction, l'entretien, la maintenance, le gros entretien, le renouvellement et l'exploitation du parc public de stationnement en ouvrage secteur des Basses Promenades à Reims, ainsi que la gestion du service public,

d'approuver le contenu des caractéristiques des prestations que doit assurer le délégataire, telles qu'elles sont définies dans le rapport sur le choix du mode de gestion, étant entendu qu'il appartiendra ultérieurement à l'exécutif d'en négocier les conditions précises,

d'autoriser Madame la Présidente à lancer la procédure de Délégation de Service Public.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVEL, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Jean-Pierre GRISOUARD, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Philippe SOTER, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDÉ, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAUULT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Franck JACQUET par Victor BARBOSA, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAÏSÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY

Votes : Pour : 151, Contre : 8, Abstention : 6, NPPV : Raymond AYALA, Thierry BRIANÇON, Michelle LARRERE, Nicolas RULLAND

CC-2019-388 : Commune de Romigny
Travaux neufs d'éclairage public
Attribution d'un fonds de concours au SIEM

d'autoriser le versement d'un fonds de concours de 38 003,79 € au SIEM au titre des travaux neufs d'éclairage public pour la commune de Romigny,

d'autoriser Madame la Présidente à signer tous les documents ou actes nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVEL, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Jean-Pierre GRISOUARD, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Philippe SOTER, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDÉ, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAUULT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Franck JACQUET par Victor BARBOSA, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD,

Catherine MALAISÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY
Votes : Pour : 127, Contre : 0, Abstention : 1, NPPV : Raymond AYALA, Patrice BARRIER, Claudine BERNIER, Francis BLIN, Denis BOUDVILLE, Luc BZDAK, Daniel CHARTIER, Cédric CHEVALIER, Jacky CHOPIN, Jean-Pierre FORTUNÉ, Evelyne FRAEYMAN-VELLY, Franck GUREGHIAN, Michel HANNOTIN, Jeanne JACQUET, Yannick KERHARO, Stéphane LANG, Christian LAPOINTE, Antoine LEMAIRE, Frédéric LEPAN, Catherine MALAISÉ, Jean-Claude MAUDUIT, Guillaume MICHAUX, Laure MILLER, Nathalie MIRAVETE, François MOURRA, Patrice MOUSEL, Annie PERRARD, Francis PINON, Jean-Pierre PINON, Claude PIQUARD, Pierre REANT, Germain RENARD, Monique ROUSSEL, Jean-Marc ROZE, Nicolas RULLAND, Alphonse SCHWEIN, Patrick SIMON, Elizabeth VASSEUR, Eric VERDEBOUT, Marcel VERGEZ, Gilles WERQUIN

CC-2019-389 : Communes de Courcelles-Sapicourt, Lavannes et Rilly-la-Montagne
Effacement de réseaux basse tension et de télécommunication
Attribution d'un fonds de concours au SIEM

d'attribuer au Syndicat Intercommunal d'Énergie de la Marne, un fonds de concours de 81 291,24 € au titre des effacements de réseaux basse tension et de télécommunication sur les communes de Courcelles-Sapicourt, Lavannes et Rilly-la-Montagne,
d'autoriser Madame la Présidente à signer tous les documents ou actes nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Étaient excusé(s) : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVET, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Jean-Pierre GRISOUARD, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Philippe SOTER, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDE, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Franck JACQUET par Victor BARBOSA, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAISÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY

Votes : Pour : 127, Contre : 0, Abstention : 1, NPPV : Raymond AYALA, Patrice BARRIER, Claudine BERNIER, Francis BLIN, Denis BOUDVILLE, Luc BZDAK, Daniel CHARTIER, Cédric CHEVALIER, Jacky CHOPIN, Jean-Pierre FORTUNÉ, Evelyne FRAEYMAN-VELLY, Franck GUREGHIAN, Michel HANNOTIN, Jeanne JACQUET, Yannick KERHARO, Stéphane LANG, Christian LAPOINTE, Antoine LEMAIRE, Frédéric LEPAN, Catherine MALAISÉ, Jean-Claude MAUDUIT, Guillaume MICHAUX, Laure MILLER, Nathalie MIRAVETE, François MOURRA, Patrice MOUSEL, Annie PERRARD, Francis PINON, Jean-Pierre PINON, Claude PIQUARD, Pierre REANT, Germain RENARD, Monique ROUSSEL, Jean-Marc ROZE, Nicolas RULLAND, Alphonse SCHWEIN, Patrick SIMON, Elizabeth VASSEUR, Eric VERDEBOUT, Marcel VERGEZ, Gilles WERQUIN

CC-2019-390 : Commune de Val de Vesle
Extension de réseaux basse tension
Attribution d'un fonds de concours au SIEM

d'attribuer au Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Marne un fonds de concours d'un montant de 3 018 € pour les travaux d'extension des réseaux électriques basse tension sur la commune de Val de Vesle,
d'autoriser Madame la Présidente à signer tous documents ou actes nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Étaient excusé(s) : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVET, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Jean-Pierre GRISOUARD, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-

Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Philippe SOTER, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDE, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAUT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Franck JACQUET par Victor BARBOSA, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAISÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY

Votes : Pour : 127, Contre : 0, Abstention : 1, NPPV : Raymond AYALA, Patrice BARRIER, Claudine BERNIER, Francis BLIN, Denis BOUDVILLE, Luc BZDAK, Daniel CHARTIER, Cédric CHEVALIER, Jacky CHOPIN, Jean-Pierre FORTUNÉ, Evelyne FRAEYMAN-VELLY, Franck GUREGHIAN, Michel HANNOTIN, Jeanne JACQUET, Yannick KERHARO, Stéphane LANG, Christian LAPOINTE, Antoine LEMAIRE, Frédéric LEPAN, Catherine MALAISÉ, Jean-Claude MAUDUIT, Guillaume MICHAUX, Laure MILLER, Nathalie MIRAVETE, François MOURRA, Patrice MOUSEL, Annie PERRARD, Jean-Pierre PINON, Francis PINON, Claude PIQUARD, Pierre REANT, Germain RENARD, Monique ROUSSEL, Jean-Marc ROZE, Nicolas RULLAND, Alphonse SCHWEIN, Patrick SIMON, Elizabeth VASSEUR, Eric VERDEBOUT, Marcel VERGEZ, Gilles WERQUIN

CC-2019-391 : Commune de Faverolles-et-Coëmy
Dénomination d'une nouvelle voie

de dénommer la voie créée pour le délestage de l'entreprise Jeeper à Faverolles-et-Coëmy, rue de Savigny.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVEL, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Jean-Pierre GRISOUARD, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Philippe SOTER, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDE, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAUT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Franck JACQUET par Victor BARBOSA, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAISÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Arnaud ROBINET par Jean-Pierre FORTUNÉ, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY

Votes : Pour : 164, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Jean-Luc DUBOIS, Serge HIET, Yannick KERHARO, Michelle LARRERE, Jean-Claude PHILIPOT

CC-2019-392 : Commune de Reims
Quartier Courlancy
Dénomination de voie

de dénommer la contre-allée menant à l'établissement du Secours Populaire Français située à Reims dans le prolongement de la rue de Mulhouse :

Allée Julien LAUPRETRE
Président du Secours Populaire Français
Grand Officier de la Légion d'Honneur
(1926-2019)

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVET, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Jean-Pierre GRISOUARD, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Philippe SOTER, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDÉ, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAUULT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Franck JACQUET par Victor BARBOSA, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAÏSÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Arnaud ROBINET par Jean-Pierre FORTUNÉ, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY

Votes : Pour : 162, Contre : 1, Abstention : 0, NPPV : Evelyne BRUSCHI, Stéphane GOMBAUD, Nathalie MIRAVETE, Germain RENARD, Nicolas RULLAND, Gérard TROCMEZ

CC-2019-393 : Syndicat intercommunal pour la gestion du bassin versant de l'Aisne axonaise non navigable et de ses affluents
Modification de statuts
Avis

de donner un avis favorable sur le projet de nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal pour la gestion du bassin versant de l'Aisne axonaise non navigable et de ses affluents.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVET, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Jean-Pierre GRISOUARD, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Philippe SOTER, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDÉ, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAUULT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Franck JACQUET par Victor BARBOSA, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAÏSÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Arnaud ROBINET par Jean-Pierre FORTUNÉ, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY

Votes : Pour : 165, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Christian LAPOINTE, Antoine LEMAIRE, Nicolas MARANDON, Germain RENARD

CC-2019-394 : Commune de Berry-au-Bac
Fourniture d'eau potable
Convention
Résiliation

d'abroger sa délibération n°CC-2018-225 du 27 septembre 2018 autorisant la signature de la convention de fourniture d'eau potable avec la commune de Berry-au-Bac, à compter du 1^{er} janvier 2020,

d'autoriser Madame la Présidente à mettre fin à la convention de fourniture d'eau potable avec la commune de Berry-au-Bac.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVET, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Jean-Pierre GRISOUARD, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Philippe SOTER, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDÉ, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAUULT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Franck JACQUET par Victor BARBOSA, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAÏSÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Arnaud ROBINET par Jean-Pierre FORTUNÉ, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY

Votes : Pour : 159, Contre : 2, Abstention : 1, NPPV : Marie DEPAQUY, Bernard LANDUREAU, Nathalie MIRAVETE, Valérie PRILLIEUX, Mario ROSSI, Silvana SAHO-NUZZO, Marie-Thérèse SIMONET

CC-2019-395 : Commune de Ludes
Gestion des eaux pluviales
Ouvrage de rétention situé au lieu-dit ' Les Hermisseaux '
Convention de superposition d'affectations avec l'ASA de Ludes

d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention de superposition d'affectations relative à un ouvrage de gestion d'eaux pluviales, le bassin de rétention des Hermisseaux, sur la commune de Ludes, avec l'ASA de Ludes.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVET, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Jean-Pierre GRISOUARD, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Philippe SOTER, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDÉ, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAUULT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Franck JACQUET par Victor BARBOSA, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAÏSÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Arnaud ROBINET par Jean-Pierre FORTUNÉ, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY

Votes : Pour : 167, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Raymond AYALA, Orélie MINGOLLA

CC-2019-396 : Commune de Châlons-sur-Vesle
Bassin d'eaux pluviales de La Vieille Voie
Convention de superposition d'affectations

d'autoriser Madame la Présidente à signer, avec l'Association Syndicale Autorisée de Chenay, la convention de superposition d'affectations relative à un ouvrage de gestion d'eaux pluviales à

créer, le bassin d'eaux pluviales de la Vieille Voie sur la commune de Châlons-sur-Vesle.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVET, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Jean-Pierre GRISOUARD, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Philippe SOTER, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDE, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAUT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Franck JACQUET par Victor BARBOSA, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAISÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Arnaud ROBINET par Jean-Pierre FORTUNÉ, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY

Votes : Pour : 167, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Raymond AYALA, Orélie MINGOLLA

CC-2019-397 : Commune de Prouilly
Assainissement collectif
Tarification - Participation aux frais de branchement

de fixer la participation pour frais de branchement, dans le cadre des travaux d'extension du réseau d'eaux usées de la commune de Prouilly, effectués par la Communauté urbaine du Grand Reims, à 306,78 € HT pour chaque branchement.

Cette participation est susceptible de bénéficier du taux réduit de TVA applicable dans les logements anciens (achevés depuis plus de deux ans), sous réserve de production de l'attestation fiscale obligatoire, avant émission des factures par la collectivité.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVET, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Jean-Pierre GRISOUARD, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Philippe SOTER, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDE, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAUT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Franck JACQUET par Victor BARBOSA, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAISÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Arnaud ROBINET par Jean-Pierre FORTUNÉ, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY

Votes : Pour : 161, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV :

M. Paul-Vincent ARISTON, M. Raymond AYALA, M. Victor BARBOSA, M. Raphaël BLANCHARD, M. Bruno COCHEMÉ, Mme Martine JOLLY, Mme Michelle LARRERE, M. Jean-Claude PHILIPOT

CC-2019-398 : Assainissement Non Collectif
Opérations de réhabilitation groupée
Prise en charge des contrôles de bonne exécution des travaux

d'acter la prise en charge, par la Communauté urbaine du Grand Reims, des contrôles de bonne exécution des travaux dans le cadre de l'opération groupée subventionnée par l'Agence de l'Eau Seine Normandie sur les communes de Poilly, Lagery, Marfaux, Unchair, Hourges, Prunay, Val-de-Vesle, Prosnès, Romigny, Vaudemange, Arcis-le-Ponsart et Jonquery.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVET, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Jean-Pierre GRISOUARD, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Philippe SOTER, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDE, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAULT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Franck JACQUET par Victor BARBOSA, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAISÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Arnaud ROBINET par Jean-Pierre FORTUNÉ, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY

Votes : Pour : 164, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Raymond AYALA, Raphaël BLANCHARD, Evelyne BRUSCHI, Conrad CHER, Jean-Claude MAUDUIT

CC-2019-399 : Déchets et Propreté
Convention cadre avec les communes concernées du Grand Reims
et les restaurants Mc Donald's

d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention avec les restaurants Mc Donald's implantés sur le territoire du Grand Reims et les communes du Grand Reims concernées.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVET, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Jean-Pierre GRISOUARD, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Philippe SOTER, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDE, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAULT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Franck JACQUET par Victor BARBOSA, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAISÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Arnaud ROBINET par Jean-Pierre FORTUNÉ, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY

Votes : Pour : 157, Contre : 1, Abstention : 2, NPPV : Raymond AYALA, François BARONNET, Hervé CHEF, Fatima EL HAOUSSINE, Antoine LEMAIRE, Jean LETISSIER, Nathalie MIRAVETE, Anne MOYAT, Alexandre TUNC

CC-2019-400 : Syndicat de valorisation des ordures ménagères (SYVALOM)
Rapport annuel 2018
Communication

après en avoir pris connaissance, de prendre acte de la communication du rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés du SYVALOM.

Étaient excusé(s) : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVET, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Jean-Pierre GRISOUARD, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Philippe SOTER, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDÉ, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAULT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Franck JACQUET par Victor BARBOSA, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAÏSÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Arnaud ROBINET par Jean-Pierre FORTUNÉ, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY

CC-2019-401 : Réseau optique de la Communauté urbaine du Grand Reims
Droit d'usage
Convention avec la Ville de Reims
Avenant 3

de rapporter sa délibération n° CC-2019-324 du 18 novembre 2019 autorisant Madame la Présidente à signer l'avenant n°3 à la convention avec la Ville de Reims, d'autoriser Madame la Présidente à signer l'avenant n°3 à la convention du 12 juillet 2017 constituant un groupement fermé d'utilisateurs avec la Ville de Reims, par lequel le coût des travaux d'un montant de 61 222,75 €, pris en charge par la Communauté urbaine du Grand Reims, sera remboursé par la Ville.

Étaient excusé(s) : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVET, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Jean-Pierre GRISOUARD, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Philippe SOTER, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDÉ, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRAULT par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Franck JACQUET par Victor BARBOSA, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAÏSÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Arnaud ROBINET par Jean-Pierre FORTUNÉ, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY

Votes : Pour : 163, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : M. Paul-Vincent, ARISTON, M. Raymond AYALA, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Michel HUTASSE, M. Germain RENARD, M. Nicolas RULLAND.

CC-2019-402 : Délégation du Conseil communautaire au Bureau et à la Présidente
Compte rendu

de prendre acte du compte-rendu des décisions prises par le Bureau communautaire et Madame la Présidente en vertu des délégations que le Conseil leur a accordées.

Étaient excusé(e)s : Lissan AFILAL, Eric AMMEUX, Jean-Robert AUGUSTE, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Jacques BOURGOGNE, Nicole CHOVET, Laurent COLAS, Valérie CORDEBAR, Alain DE CEULENEER, Guy DELONG, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Nadine FERON, Isabelle GERARD, Jacques GRAGÉ, Patricia GRAIN, Jean-Pierre GRISOUARD, Eric KARIGER, Thierry LECONTE, Jean-Paul LEMOINE, Jean-Yves LEROY, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Claudine NORMAND, Michel PETERMANN, Guy RIFFÉ, Christophe SACRÉ, Philippe SOTER, Albain TCHIGNOUMBA, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Claude VIGNON

Étaient représentés par leur suppléant : Bruno ARISTON par Paul-Vincent ARISTON, Damien GIRARD par Dominique BESSON, Jean-Jacques GOUAULT par Jean-Pierre PALADINI, André HUBERT par Roger DE VREESE, Nathalie VITU par Lucie POLLET

Étaient représenté(e)s : Jacques AMMOURA par Louis-Michel CAQUOT, Valérie BEAUVAIS par Christine FRANZIN, Amélie BRABANT par Catherine VAUTRIN, Hervé CHEF par Jean LETISSIER, Jacky CHOPIN par Laurence DEPLAINE, Jean-Claude CLADEL par Claude PIQUARD, Catherine COUTANT par Pascal LABELLE, Jean-Pierre DESPLANQUES par Jeanne JACQUET, Alban DOMINICY par Caroline BARRÉ, Anne-Marie GERMAIN par André SECONDÉ, Stéphane GOMBAUD par Gérard TROCMEZ, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET par Vincent VERSTRAETE, Franck JACQUET par Victor BARBOSA, Stéphane JOLY par Maryse LADIESSE, Bernard LANDUREAU par Marie-Thérèse SIMONET, Michelle LARRERE par Jean-Claude PHILIPOT, Christian LASSALLE par Jean-Marie ALLOUCHERY, Cédric LATTUADA par Saïda BERTHELOT, Pierre LHOTTE par Annie PERRARD, Catherine MALAISÉ par Marcel VERGEZ, Nathalie MALMBERG par Laurence DELVINCOURT, Véronique MARCHET par Xavier ALBERTINI, Franck NOEL par Stéphane LANG, Sylvie PORET par René DESSAINT, Aline POUDRAS par Elizabeth VASSEUR, Valérie PRILLIEUX par Silvana SAHO-NUZZO, Arnaud ROBINET par Jean-Pierre FORTUNÉ, Mario ROSSI par Marie DEPAQUY

La séance est levée à 21h05

Fait à Reims, le 23 décembre 2019

Catherine VAUTRIN
Présidente de la Communauté urbaine
du Grand Reims

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Liste des dossiers d'attribution de subventions présentés à la commission Développement durable du 11 décembre 2019

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant	Montant 2019	
		2018 (si récurrent)	sollicité par l'Association	retenu à la commission spécialisée
6524 - Champagne Ardenne Equitable	Sensibilisation au Commerce Equitable : enseignement du Commerce Equitable à l'URCA, animation des stands sur des salons, en entreprises..., actions de plaidoyer en direction des grandes surfaces	700	700	700
TOTAL			700	700

**Liste des dossiers d'attribution de subventions
présentés à la commission Services de proximité du 10 décembre 2019**

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

N° et Nom de la structure	Objet de la demande	Montant	Montant 2019	
		2018 (si récurrent)	sollicité par la structure	retenu à la commission spécialisée
Amicale des Sapeurs Pompiers Volontaires de Champagne vesle	Fonctionnement 2019	22 000,00	5 000,00	5 000,00
Association des Jeunes Sapeurs Pompiers de Warmeriville	Fonctionnement 2019	2 000,00	2 000,00	2 000,00
TOTAL		24 000,00		7 000,00

**Liste des dossiers d'attribution de subventions
présentés à la commission Services de proximité du 10 décembre 2019**

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT SUR CONVENTION

N° et Nom de la structure	Objet de la demande	Montant 2019 (si récurrent)	Montant 2020	
			sollicité par la structure	retenu à la commission spécialisée
ASSOCIATION PERLE BLANCHE (convention du 17/07/19)	Gestion micro-crèche de Vaudemange	17 350,00	23 520,00	17 350,00
ASSOCIATION FAMILLES RURALES 3V (convention du 23/09/19)	Gestion crèche de Verzy	48 580,00	70 949,00	48 580,00
ASSOCIATION LES PREMIERS PAS (convention du 09/07/19)	Gestion crèche de Ludes	30 000,00	30 000,00	30 000,00
ASSOCIATION CENTRE DE LOISIRS DE VAL DE VESLE (convention du 22/07/19)	Gestion extrascolaire	9 000,00	9 000,00	9 000,00
	Gestion périscolaire	6 000,00	5 000,00	5 000,00
ASSOCIATION FAMILLES RURALES VILLERS MARMERY (convention du 17/09/19)	Gestion extrascolaire	11 000,00	11 200,00	11 200,00
	Gestion périscolaire	12 950,00	12 700,00	12 700,00
ASSOCIATION BOUQ ANIM (convention)	Gestion centre de loisirs de Verzenay (extrascolaire)	7 800,00	7 000,00	7 000,00
TOTAL		142 680,00		140 830,00

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT HORS CONVENTION

N° et Nom de la structure	Objet de la demande	Montant 2019 (si récurrent)	Montant 2020	
			sollicité par la structure	retenu à la commission spécialisée
USC MONTVAL	Activités culturelles et sportives dans les écoles	7 728,00	7 792,00	7 792,00
COLLEGE DE RILLY	Sorties pédagogiques	6 000,00	5 720,00	5 720,00
COLLEGE DE VERZY	Sorties pédagogiques	10 840,00	10 600,00	10 600,00
UNSS COLLEGE DE RILLY	Sport	1 500,00	1 500,00	1 500,00
UNSS COLLEGE DE VERZY	Sport	1 500,00	1 500,00	1 500,00
ASSOCIATION BIBLIOTHEQUE DE BEAUMONT	Gestion bibliothèque de Beaumont sur Vesle	1 500,00	2 700,00	1 500,00
TOTAL		29 068,00		28 612,00

**Liste des dossiers d'attribution de subventions
présentés à la commission Services de proximité du 10 décembre 2019**

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

N° et Nom de la structure	Objet de la demande	Montant	Montant 2020	
		2019 (si récurrent)	sollicité par la structure	retenu à la commission spécialisée
Association "Goutatou" (convention du 01/01/2019)	périscolaire et extrascolaire	60 000	70 000	60 000
Association "Les 8 Villages" (convention du 01/01/2019)	périscolaire et extrascolaire	35 000	40 000	35 000
Association "Le Temps des Copains" (convention du 01/01/2019)	extrascolaire	25 000	25 500	25 000
	TOTAL	120 000		120 000

**Liste des dossiers d'attribution de subventions
présentés à la commission Services de proximité du 10 décembre 2019**

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

N° et Nom de la structure	Objet de la demande	Montant	Montant 2020	
		2019 (si récurrent)	sollicité par la structure	retenu à la commission spécialisée
Espace Loisirs (convention du 28/12/2018)	périscolaire	7 800	8 000	7 800
L'Etoile des Jeunes (convention du 28/12/2018)	périscolaire	3 775	4 850	3 775
	TOTAL	11 575		11 575

**Liste des dossiers d'attribution de subventions
présentés à la commission Services de proximité du 10 décembre 2019**

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

N° et Nom de la structure	Objet de la demande	Montant	Montant 2020	
		2019 (si récurrent)	sollicité par la structure	retenu à la commission spécialisée
Foyer Rural Intercommunal des 2 Coteaux (convention du 25/06/2015)	périscolaire et extrascolaire	28 000	28 000	28 000
AFR de Loivre et Bermericourt	périscolaire et extrascolaire	9 500	9 500	9 500
	TOTAL	37 500		37 500

**Liste des dossiers d'attribution de subventions
présentés à la commission Services de proximité du 10 décembre 2019**

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

N° et Nom de la structure	Objet de la demande	Montant	Montant 2020	
		2019 (si récurrent)	sollicité par la structure	retenu à la commission spécialisée
AFR Jonchery (convention de mars 2019)	périscolaire et extrascolaire	140 000	140 000	140 000
AFR Crugny (convention de mars 2019)	périscolaire et extrascolaire	84 000	84 000	84 000
MJC Fismes (convention de 2019)	périscolaire	126 900	126 900	126 900
	TOTAL	350 900		350 900